

La Bourse de Montréal, la petite Bourse, la Bourse des grains étaient fermées samedi dernier, et le roulement aujourd'hui.

Sur le plan de New-York, la tendance était nettement meilleure. Les prix de bénéfice à la dernière heure ont cependant été nombreux.

La journée n'en termine pas moins à la hausse. L'indice des industriels ayant avancé de 3 points 32 et celui des chemins de fer d'un demi point.

Tarif d'abonnement

Service à domicile, Montréal et banlieue: \$9 par année, avec rabais de \$1.50 pour paiement comptant.

Même service, au mois: \$0.75.

Livraison postale, Canada (hors Montréal et la banlieue) et Grande-Bretagne: \$6 par année, avec rabais de \$1.50 pour paiement comptant.

Même service, au mois: \$0.50.

Etats-Unis: \$8 par année.

Europe continentale: \$12 par année.

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE EST PROROGEE

(Voir page 3)

Les députés tories de l'Ouest aux Communes

La position des députés conservateurs de l'Ouest aux Communes fait simplement pitié. Sur la foi des promesses faites par M. Bennett d'ouvrir de nouveaux débouchés aux produits canadiens à la dynamite et de rendre sa prospérité à l'agriculture, les populations de la Prairie ont voté pour ses candidats. M. Bennett a promis, mais il ne s'exécute pas et nombre de ses collègues s'en vont répétant qu'on ne peut décrier la reprise des affaires par un texte de loi. Le blé n'est pas encore vendu. Le prix n'en a pas augmenté et M. Bennett a mis un nouveau fardeau sur les épaules des agriculteurs en augmentant les droits de douane sur les instruments aratoires et autre matériel de ferme. Si le peuple canadien était convoqué aux urnes demain, nous doutons qu'un seul député tory pourrait se faire réélire de l'ouest des Grands Lacs aux Rocheuses.

Nous lisions récemment dans le "Hansard" le compte-rendu d'un discours où M. Willis, député de Souris (Manitoba), demandait une diminution de 25 ou de 50% sur le prix des machines aratoires. Ce député veut évidemment apaiser la colère bien légitime de ses électeurs, dont le revenu décroît pendant que M. Bennett s'efforce de maintenir les instruments aratoires au prix maximum. Un autre député de la droite, M. J. L. Bowman, de Dauphin (Manitoba), demande que la Commission parlementaire de l'agriculture convoque les fabricants d'instruments aratoires afin de s'enquérir des bénéfices qu'ils font et de voir s'ils ne pourraient pas les diminuer. Ces deux messieurs ont cependant voté en faveur de la hausse du tarif douanier en septembre dernier. M. Bennett leur avait promis de remédier à la situation. Ils l'ont cru, leurs électeurs aussi. Déjà dans une impasse, ils prévoient que la situation ne s'améliorera certainement pas, puisque le premier-ministre entend ajouter encore au fardeau sous lequel ils ploient déjà. Ils font quelques suggestions polies, quelques remontrances respectueuses. M. Bennett n'est pas d'humeur à les entendre. Son remède, bon pour tous les maux économiques sans exception, c'est le relèvement du tarif. Les députés conservateurs de l'Ouest peuvent s'en convaincre: leur réélection est le dernier des soucis de leur chef.

P. R.

Choses du Temps

Pour nos Turcs

Pour reposer quelque peu nos lecteurs des choses canadiennes, qui ne sont pas toujours drôles, nous reproduisons d'une vivante petite feuille publiée en français à Sofia, la Bulgarie, une lettre de Stamboul (Constantinople) où un Turc authentique, M. Primi, parlant d'une récente tournée de conférences de Claude Farrère, fait à son insu le procès de certains des conférenciers que l'Alliance française envoie en Amérique, et en même temps des auditeurs qui vont les entendre.

A lire ce Turc, on constate une fois de plus comme il est difficile à l'écrivain en tournée de conférences, au critique en tournée d'observation, de se mettre au diapason des provinciaux qui se savent ou qui se croient intéressants. Aux reproches apparentement très justes qu'il fait à Claude Farrère, M. Primi en mêle d'autres qui s'adressent à Paul Gerdal et à Maurice Bedel, mais cette fois le provincial semble être moins heureux dans ses observations. Quand même M. Primi ne connaît-ils, pour sa part, que des suffragettes parmi les odalisques récemment émancipées, il est des choses trop vraies, trop banales pour n'être pas vraies, et le caractère un peu enfantin de la femme turque est de celles-là. D'ailleurs l'odalisque d'hier se serait tout à coup transformée en vierge de la politique dans l'ivresse de son émancipation, qu'il est fort heureux pour sa réputation que Gerdal ni personne autre n'ait noté le fait: il serait encore plus humaine donnant des five-o'clock ou jouant à la poupée. La querelle que l'auteur fait à Bedel pour avoir trouvé Stamboul moins pittoresque qu'à l'époque des sultans ne semble pas davantage justifiée.

Bref, cette lettre de Stamboul rappelle à s'y méprendre les observations qu'on lit dans certains journaux de chez nous après le passage de certains conférenciers ou voyageurs français en notre ville. Même bouillabaisse où mijotent, avec des reproches fondés, d'amères récriminations contre des crimes tout imaginaires qu'un provincialisme borné, ombrageux, rancunier, est seul à découvrir. A quelques détails près, elle pourrait tout aussi bien avoir été écrite de Montréal et s'adresser au Devoir. En la lisant, quelques-uns de nos lecteurs verront peut-être combien, sans s'en douter, ils sont Turcs. — OI. A.

La conférence d'Ottawa et les droits des provinces

La Conférence impériale d'octobre dernier avait virtuellement voté l'abolition du droit de veto de la métropole sur les lois des dominions, et, corollairement, reconnu le droit des dominions de légiférer sur tous les sujets de son ressort, notamment sur la naturalisation, à l'encontre de toute loi impériale comme de tout intérêt métropolitain. Et ces décisions de la Conférence devaient être sanctionnées par une loi du parlement impérial, que d'avance on avait désigné sous le nom de "Westminster Statute". L'Ontario par la voix de M. Ferguson, le Québec par la voix de M. Taschereau, d'autres provinces encore firent fermement observer que la constitution canadienne ne pouvait être modifiée sans le consentement de tous les signataires du contrat fédératif. M. Maurice Dupré se fit leur porte-voix à Londres, et il fut en conséquence résolu que le parlement impérial ajournerait son vote jusqu'à décembre prochain pour permettre aux provinces et au gouvernement fédéral de débattre la question plus à fond. Tel est le sujet de la conférence paritaire qui réunira demain à Ottawa M. Bennett et ses collègues d'une part et des représentants de chaque province d'autre part.

Comme le fait observer un correspondant du Globe de Toronto, M. R. A. Reid, la question est d'une importance toute particulière pour le Québec, car l'abolition du droit de veto laisserait la constitution canadienne à la merci d'Ottawa. D'autre part, nous avons au Canada un certain nombre de nationalistes à tous crins, tels MM. Ewart et Lapointe, et, croyons-nous, M. King, qui considèrent la "Colonial Laws Validity Acts", source du droit de veto, comme le dernier obstacle à l'indépendance complète du Canada, et un obstacle à faire disparaître. La conférence d'Ottawa ne manquera pas de faire ressortir une fois de plus la tendance contraire de ces deux écoles. Nous sommes sûrs que M. Taschereau ne se paiera pas

de mots; qu'il ne souscrira à l'abolition du droit de veto que si le régime proposé ne compromet en rien les droits du Canada français, en particulier de la province de Québec. — OI. A.

L'école catholique en Ontario

Depuis plusieurs années les catholiques d'Ontario demandent une part plus équitable des taxes scolaires payées par les sociétés à responsabilité limitée. La loi actuelle autorise les conseils d'administration à partager ces taxes entre l'école publique ou neutre et l'école séparée ou catholique proportionnellement au nombre d'actions détenues par des catholiques; mais en cas de carence des administrateurs la taxe va intégralement à l'école neutre. L'expérience démontre qu'à moins que le conseil se compose en majorité de catholiques l'école séparée n'a jamais rien. A Toronto, 126 sociétés seulement (sur des milliers) ont demandé le partage, et les plus grandes ne sont pas du nombre, non plus que les compagnies qui ne sont que des rouages de l'Etat, de la province ou de la municipalité, tels les Chemins de fer Nationaux, l'Hydro, le Tramway. Le résultat de ce beau régime est que les catholiques sont partout obligés de se taxer plus lourdement que les partisans de l'école neutre, tout en ne payant pas leurs instituteurs la moitié autant. Un des députés d'Ottawa, M. Louis Côté, ayant déposé l'autre jour une requête en amendement signée de 470 commissions d'écoles séparées, le grand journal libéral de Toronto, le Star, commente sa démarche sur le ton le plus sympathique en un premier Toronto où il dit entre autres choses:

Les services publics propriété du peuple sont d'appartenance relativement récente et la loi sur l'enseignement libre (Separate Schools Act) ne les a pas prévus. Les catholiques romains ont, tout comme les protestants, leurs intérêts dans l'école et leurs entreprises publiques, et leur prétention à une part des taxes provenant de cette source est fondée sur la justice.

Le premier-ministre, M. Henry, a admis de son côté que la situation avait changé depuis l'adoption de la loi actuelle, et il a promis de faire étudier sérieusement par le bureau de l'Instruction publique la requête des catholiques.

L'affaire semble donc en bonne voie. Félicitons M. Henry et le Star de l'envisager dans un esprit de justice. — OI. A.

Le cas Vaillancourt

D'après la Presse, le nouveau chef de la police, M. Dufresne, aurait déclaré au sujet du capitaine Lucien Vaillancourt, dont le Canada avait annoncé la destitution virtuelle:

"Il se rapportera à mon bureau le 1er mai, alors que je verrai à lui confier un poste. C'est un homme instruit et intelligent qui pourra rendre de grands services à la police. Je veux qu'il soit bien entendu que je n'ai absolument devant moi aucun rapport ni aucune plainte contre M. Vaillancourt, et il n'a jamais été question de le suspendre, encore moins de le renvoyer de la force constabulaire."

"Le chef Dufresne — ajoute la Presse — a aussi déclaré qu'il prendra la direction du service de la moralité, en attendant qu'un successeur soit nommé à M. Vaillancourt. Ce successeur, déclare M. Dufresne, sera nommé d'ici à deux ou trois jours."

Une chose nous frappe dans ces déclarations du nouveau chef: c'est que M. Vaillancourt est relevé du commandement de la police des moeurs.

Vu la critique dont cet officier a été l'objet et les accusations portées par le Star contre des anonymes qui ne pouvaient être que lui et son protecteur M. Houde, le déplacement de M. Vaillancourt prend dans les circonstances le sens d'une condamnation.

Mais si M. Dufresne estime M. Vaillancourt indigne du poste qu'il a occupé jusqu'ici par la grâce de M. Houde, de quel droit le garde-t-il en autorité dans la police? La protection de la propriété, de la vie humaine, l'application des multiples règlements du commerce et de la circulation, requièrent d'un certain capitaine de police une honnêteté incontestable. Des officiers de police qui partagent avec les voleurs, cela s'est vu, à Montréal. Des officiers de police qui pactisent avec les meurtriers, il n'en manque certainement pas, en Amérique. Si M. Dufresne lui-même crée dans le public l'impression que Vaillancourt fut à la police

des moeurs un incapable ou une fripouille, ou s'étonnera avec raison que l'officier incriminé ne soit pas destitué, tout simplement.

On vante beaucoup le nouveau chef, sa probité, son intelligence, son énergie. Il serait malheureux pour sa réputation qu'il débutât dans sa nouvelle carrière par une coulonnade d'arriviste. Il devrait savoir d'expérience que dans le poste qu'il occupe la confiance du public se perd vite. — OI. A.

Corrections typographiques et autres

J'avais écrit dans mon article de samedi sur l'enseignement du français en Saskatchewan: "Cet enseignement n'était pas dosé suivant... les exigences d'une saine pédagogie: en profondeur comme en durée, il variait suivant les dispositions des hommes politiques au pouvoir." La suppression des deux points après le mot "pédagogie" a rendu la phrase inintelligible.

J'avais écrit dans le même article: "Au cours d'un voyage auquel je pris part il y a quatre ans, presque partout le même spectacle s'offrit à nous d'une jeunesse qui ne parlait plus entre elle que l'anglais..." On m'a fait dire que l'anglais... "presque", ce qui m'a fait dire que PARTOUT (et non "presque partout") la jeunesse ne parlait que l'anglais.

Autre rectification, celle-là d'un autre ordre:

Si vous avez fait du journalisme, il vous est certainement arrivé de publier de confiance un écrit qui au premier coup d'oeil vous paraissait irréprochable. La chose nous est arrivée à nous samedi, pour l'article intitulé "Réflexions pascaliennes". L'auteur, un collaborateur qui signe P. C., affirme sous dix formes différentes, sans grand talent d'ailleurs (nous pouvons bien le lui dire: il habite la France et nous ne l'avons jamais vu), qu'au point de vue moral l'humanité ne vaut pas mieux aujourd'hui qu'il y a deux mille ans. Affirmation gratuite, contredite par l'étude la plus superficielle de l'histoire. Affirmation dangereuse, qui ne tendrait à rien de moins que ruiner la croyance aux vertus bienfaitrices du christianisme.

Il y avait chez les matrones romaines beaucoup de vertus, et à l'époque la plus dissolue de la civilisation grecque, Athènes, selon toute probabilité, regorgeait d'excellentes mères de famille; mais dans le domaine de la morale sociale l'humanité a certainement progressé, si peu que ce soit, depuis Auguste. Il semble d'ailleurs certain que même la morale individuelle s'est améliorée, et qu'Henri Brémont a raison de dire que jamais il n'y eut dans le monde autant de saints qu'aujourd'hui. Les saints, évidemment, ce n'est pas nous, mais par bonheur, il n'y a pas que nous dans le monde.

OI. A.

La peine de mort effraye-t-elle les criminels?

Dans la revue américaine Current Opinion, un juge éminent de l'Illinois, M. Marcus Kowanagh, cite les faits suivants:

La ville de Détroit se trouve en face des deux villes canadiennes de Windsor et de Sandwich, dont elle est séparée par le fleuve Détroit. Or, à Détroit, la peine de mort a été abolie, tandis qu'au Canada, non seulement elle existe, mais elle est énergiquement appliquée.

De 1928 à 1929, 485 meurtriers ont été condamnés à Détroit, tandis qu'il n'en était pas commis un seul à Windsor. Il en est de même pour Boston qui, depuis trois cents ans, applique la peine de mort: dans cette ville, la moyenne des meurtriers a été, en 1929, de 2,9 sur 100,000, et à Détroit de 18,6.

Le juge américain rappelle aussi qu'en 1851-52, les meurtriers pullulaient en Californie et qu'ils étaient même emparés de la police locale. Les citoyens paisibles formaient alors des groupes armés de vingt personnes qui arrêtaient les chefs de bandes et les pendaient. Tous les suspects reçurent l'ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures. En deux semaines, la moyenne des assassinats à San-Francisco était devenue la même qu'à Londres aujourd'hui.

Feuilles Volantes

Au pays de l'erreur, l'absurdité est deesse.

Les livres, c'est l'esprit et le coeur des autres.

Il faut corriger l'éducation par la rééducation.

On vieillit tous les jours en oubliant quelque chose...

La vérité fait appel à la raison et repousse l'imagination.

Au pays soviétique, les montagnes russes cille-monts ne sont plus gaies.

LA VIE LITTÉRAIRE

Claude Farrère en Turquie

Les choses de l'argent et celles du coeur. — Le bric-à-brac romantique et la Turquie nouvelle. — "Vive mon Sultan!" — Les impressions de M. Gerdal et de M. Bedel.

Stamboul, février 1931. M. Claude Farrère est depuis quelques jours à Stamboul, où il a donné deux conférences très goûtées. La présence de l'auteur de l'Homme qui assassina et de tant d'autres ouvrages à la Turquie, ses paysages incomparables, ses moeurs simples, trouvent un défenseur convaincu, de celui qui passe à juste titre pour l'héritier spirituel, le continuateur de l'oeuvre de Loti, ne pouvait passer inaperçue. L'éminent romancier, dans une de ses conférences, qui fut précédée d'une évocation pleine de sentiment, d'émotion communicative, de l'oeuvre, de la vie et surtout de l'âme de Pierre Loti, a souligné lui-même toute l'admiration qu'il a éprouvée devant le grand ami des Turcs qui dort sous la mousse à l'île d'Oléron et qui nourrit l'épave "du plus noble, du plus généreux, du plus valeureux aussi des peuples d'Orient". Tout cela est fort touchant, et les Turcs, au risque de faire mentir toutes ces qualités que leur hôte s'est plu à saluer en eux, ne pouvaient demeurer froids à de telles paroles. Et cependant, la visite de M. Claude Farrère n'a pas trouvé l'écho auquel on aurait pu s'attendre. Ceux surtout qui se rappellent l'enthousiasme défilant avec lequel ce même écrivain avait été accueilli ici il y a quelque huit ans, les transports que son passage avait déclenchés, ne peuvent s'empêcher de relever une certaine froideur qui transparaît dans la réception qui lui est faite aujourd'hui. A quoi attribuer ce changement, qu'il serait vain de vouloir dissimuler?

Les raisons en sont multiples et, croyons-nous, plus profondes qu'on ne paraît le croire. Quelques journaux ont reproché à Claude Farrère le caractère trop "commercial" qu'il a donné à son voyage. Ses conférences ont été payantes, alors qu'il est de tradition à Stamboul de ne percevoir aucune taxe ni aucun droit d'entrée pour la participation à des manifestations littéraires ou intellectuelles de ce genre... Le profit matériel qu'il a pu retirer de ses deux conférences, — ou d'ailleurs l'assistance fort assez clairsemée qui a été portée à sa popularité parmi nous, les petites causes ont parfois de terribles effets. Cela est vrai surtout dans le domaine du sentiment. Le Vahit, dans un article franchement acerbe, note que les étudiants de l'Université, desirant d'entendre la parole du maître orateur, n'ont obtenu de lui qu'une réduction de 50% du prix d'entrée. Et le journal d'ajouter:

"Nous nous souvenons qu'un lendemain de la victoire de Sinyne Claude Farrère vint à Stamboul; il fut l'hôte de la jeunesse turque. Il logea dans une maison louée spécialement à son intention à Sultan Ahmet. Et même, les élèves de l'Université avaient, à l'époque, défilé les chevaux de sa voiture pour le porter à force de bras. Ces mêmes jeunes gens ont voulu l'entendre aujourd'hui, mais ce grand littérateur français connu pour être l'ami des Turcs leur a fait entendre qu'ils devraient payer au moins demi-billet! Les faits sont tellement significatifs qu'ils se passent de tout commentaire. On aurait aimé que Claude Farrère, en venant à Stamboul, ait pu, au moins, donner ses conférences, non pas en théâtre privé, mais dans la grande salle de l'Université où toute la jeunesse turque se fait pressée pour entendre sa parole. Il a exprimé le désir de donner des conférences payantes. C'est son droit. N'est-il pas un écrivain qui vit de sa plume? Seulement, les Turcs aussi ont le droit de se demander en pareil cas: Claude Farrère n'est-il pas, plutôt qu'un ami des Turcs, un commerçant français qui voyage pour ses affaires?"

Et après avoir observé que le romancier a également accepté de dédicacer, contre paiement, des volumes de ses oeuvres, à la Grande Librairie Mondiale de Pérs, le journal conclut:

"Il faut en prendre notre parti: la valeur de toute chose venant de Claude Farrère doit être exprimée en argent. Mais les habitants d'une ville qui ont donné son nom à une de leurs rues, et qui, par esprit de pureté, ont ordonné de leur tapis et de leurs meubles de valeur la demeure du Maître, sur les rives de la Seine, ont de la peine à se résoudre à une pareille conception."

Le Turc est, encore une fois, excessivement sensible. C'est un caractère d'une délicatesse extrême qui ne saurait admettre de mêler les choses de l'argent à celles du coeur. Le tort de M. Farrère a été d'avoir semblé monnayer une sympathie toute spontanée.

Et ici se pose une question bien plus générale dont la portée dépasse de beaucoup celle d'un incident comme celui que nous avons tenu à enregistrer ici parce qu'il nous a paru caractéristique et instructif à la fois: la question de la compréhension réciproque entre l'Orient et l'Occident. C'est avant tout une question de psychologie.

Il faut dire que l'intuition des choses turques, M. Claude Farrère, malgré toutes ses solides, ses admirables qualités d'écrivain, ne l'a jamais eue au même degré que Loti, par exemple, dont il se proclame le disciple.

Farrère a aimé la Turquie en artiste, en esthète, pour ses paysages, pour ces mille détails qui font la "couleur locale" et bien souvent ne sont que de vulgaires accessoires de bazar, de bric-à-brac romantique, — narghilehs, tchibouks, etc... Il n'a pas pénétré l'âme turque. La Turquie moderne surtout lui est demeurée fermée. Nous en avons une preuve dans les articles qu'il a si largement semés dans les colonnes de la presse française au moment de l'abolition du Khalifat et de la proclamation de la République. Pour un peu le romancier aurait sommé, au nom du "pittoresque", Messieurs les Turcs d'avoir à conserver leurs tarbouches incongrues qui ne protégeaient ni contre la pluie ni contre le soleil, et les grillages de leurs fenêtres, les fameux "cafés" des harems, qui étaient une négation permanente des conceptions les plus élémentaires de l'hygiène de l'habitation. Dans un langage de joliessements qu'il suffisait à démontrer tout ce que M. Farrère lui-même a dit, avec tant de conviction, sur la courtoisie traditionnelle des Turcs, aucun journal n'a été exhumé ces articles, pourtant récents, lors du passage du romancier à Stamboul. Mais d'aucuns se sont ressouvus sans enthousiasme de ces jugements malencontreux. Et cela aussi a dû contribuer à la froideur de la réception ménagée au Maître.

Et puisque nous en sommes à parler de compréhension réciproque, de communion intellectuelle et morale entre Farrère et les Turcs, laissons-moi vous raconter une histoire savoureuse. On rapporte que, lors de son précédent voyage en Turquie, Claude Farrère, reçu très honorablement par le sultan, fut invité à faire part de ses impressions à la cour. Il se mit à raconter, par une suite de anecdotes, tout ce qu'il avait vu et entendu. Le sultan, à ce moment-là, se trouvait encore à Stamboul où sa collation avec les Anglais était visible et suscitait le mépris et l'indignation de tous les patriotes. Farrère, convaincu de faire une chose agréable à ceux qui le recevaient avec tant d'enthousiasme, aurait écrit de toute sa belle voix aux renseignements profonds les trois seuls mots de turc qu'il connaît: "Padicham tchok yacha". Ce qui signifie très exactement: "Vive mon Sultan!"

Evidemment, cette anecdote, comme toutes les "bonnes histoires", a dû être inventée de toutes pièces. Elle est cependant si singulièrement expressive, elle démontre combien il est difficile à un étranger, quels qu'ils soient sa bonne volonté et son tact, de se mettre au diapason de l'âme turque. Trop souvent, les écrivains français qui viennent ici — et nous avons eu pendant les derniers mois la visite d'une dizaine de personnalités éminentes du Paris intellectuel, — blessent inconsciemment des susceptibilités dont ils ignorent jusqu'à l'existence. Et c'est très grave. Tel article de M. Paul Gerdal, paru dans l'Illustration, où la femme turque était présentée comme une petite personne évanouie, fantasque, soucieuse seulement de ses divertissements, de ses "five o'clock", s'amusant avec une joie puérile des usages occidentaux nouveaux pour elle, a produit une impression inextinguible. Et c'était d'autant plus regrettable que l'article était foncièrement erroné. Nous ne contestons pas la bonne foi du fin dramaturge parisien, mais pour une fois sa psychologie a été prise en défaut. Ab uno disce omnes! Il a prêté, avec une insouciance sans méchanceté d'ailleurs, à toutes les femmes turques les petites traverses de quelques mondaines qu'il avait rencontrées dans les salons de Pérs.

M. Bedel nous était venu plus récemment avec la réputation d'un auteur qui "débine" systématiquement les pays qu'il visite. — témoin Jérôme et Philippine. Effectivement, de retour à Paris il a publié dans une revue importante un article sévère sur la mort du pittoresque à Stamboul.

Tout cela est extrêmement désagréable. En France même, on ne se laisse pas influencer par les impressions forcément superficielles d'un touriste, et récemment encore Candide a fait sévèrement le procès des méthodes "d'observation" de M. Bedel. Mais à l'étranger on a une tentation à prendre pour un "grand" romancier tout romancier connu, et à approfondir ensuite cet ambassadeur improvisé des lettres avec le pays qu'il est censé représenter. Et l'antipathie franco-turque ne peut que se ressentir en dernière analyse de ces visites, même, théoriquement destinées à la renforcer.

G. PRIMI (La Bulgarie)

Publicité gratuite

Le Droit d'Ottawa, écrit:

M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, se donne, de ce temps-ci, à Ottawa, une publicité gratuite à laquelle il ne s'attendait pas. Les rapports des trente-neuf journalistes de la galerie de la presse portent aux quatre coins du Canada les condamnations que provoque la politique scolaire du premier ministre de la Saskatchewan, de la part des députés fédéraux canadiens-français.

Billet du matin

LA QUESTION DU BLE

Les députés à la conférence mondiale de Rome ne pouvant se mettre d'accord sur la solution du problème du blé, j'ai eu devoir étudier quel que peu cette question en m'aidant des lumières d'un agronome attaché aux aciéries d'Aigouma.

Il est évident que la question du blé, purement économique s'impose à l'attention des personnes qui, comme moi, n'ont jamais su faire d'économie, même de bouts de chandelles. Il m'a semblé tout de suite qu'elle pourrait se résoudre de deux manières: d'abord par une politique nationale, et ensuite par une politique étrangère ou extérieure, puisque nous avons convenu de dire que les nations extérieures nous sont étrangères.

Au point de vue national, ma ligne de conduite serait de pousser à une plus grande consommation du blé. Je me suis souvent aperçu que les restaurants, avec une seule tarte d'un diamètre moyen de huit à dix pouces, pouvaient servir six et parfois huit portions. Je suggère donc une loi fédérale obligeant les restaurateurs et autres marchands de mangaille à couper leurs tartes en quatre portions seulement. Augmentation de la consommation: 50 à 75 pour 100. Mesure identique pour les crêpes. Au lieu d'en mettre deux dans une portion, le restaurateur en mettrait quatre: c'est la fois, augmentation de 100 pour 100. En outre, la préparation de ces crêpes emploierait plus de cuisiniers, ce qui diminuerait le nombre des chômeurs. Si ce ne sont pas des chômeurs qui font les crêpes, mais de blondes jeunes filles tout de blanc vêtues, il en faudra davantage dans la vitrine pour faire les crêpes; d'où augmentation du nombre des badauds qui s'arrêtent pour les regarder travailler, et amélioration de leurs chances de se trouver un époux. (Mais cet aspect de la question intéresse surtout le ministère de la colonisation et le bureau des statistiques démographiques.)

Sur les crêpes, on met du sirop d'érable fabriqué avec de la féculé de pommes de terre ou de maïs. Augmentation de la superficie des terres cultivées en maïs et en pommes de terre, et profit net pour nos agriculteurs. En effet, quatre crêpes demandent plus de sirop que deux.

Celui qui a absorbé quatre crêpes a déjà un besoin de plus d'exercice, et je vois tout de suite l'avantage qu'y trouveront les fabricants de chaussures et les marchands d'automobiles. En augmentant les profits de ces industriels, on augmentera d'autant la prospérité générale du pays et la richesse des particuliers et de tous les industriels qui fabriquent des ob-

jets de première nécessité, comme les radios ou les appareils de télévision.

Au point de vue de la politique étrangère, la question est plus difficile à traiter, car nous ne saurions imposer nos lois aux étrangers comme nos voisins du sud ont l'adresse de le faire. Nous pourrions cependant éviter l'encombrement des marchés du blé en achetant tout le "dumping" de la Russie au moyen d'un fonds commun alimenté par les banques du pays et les classes prospères, comme les journalistes. Une fois en possession de tout le blé produit par les soviets, nous pourrions le réexporter en Russie et nourrir les habitants du pays, ce qui serait doubler une bonne affaire d'une bonne oeuvre. Il paraît qu'une bonne finance ces trucs-là sont très pratiqués.

Mon projet a peut-être besoin de quelques retouches par ci par là, mais je suis certain que nos législateurs seront heureux de l'adopter. J'attire particulièrement l'attention du député de Winnipeg-Centre-Nord sur l'utilité des blés russes.

Comme d'habitude, j'offre gratuitement ce fruit de mes réflexions.

des HEMEAUX.

A la mémoire du père Marquette

Nous assistons depuis une trentaine d'années à une mise au point des mérites de tous les découvreurs de l'Amérique et, pour ainsi dire, à la canonisation de ceux qu'on avait trop oubliés. Le Père Marquette, le découvreur du Mississippi, est du nombre. Les Etats-Unis furent les premiers à lui rendre hommage. En France les villes de Nancy qu'il habita, puis de Laon, où il naquit, célèbrent maintenant son audace et son génie.

C'est dans ce but que les Picards de l'Aisne à Paris avaient prié S. Exc. l'hon. Philippe Roy de présider leur réunion du 8 mars à la Sorbonne et demandé au meilleur publiciste picard, M. Charles Westercamp, directeur du journal régionaliste Les Tablettes de l'Aisne, de faire le panégyrique de Marquette. Le conférencier s'acquitta brillamment de sa tâche qu'il illustra de projections. Après lui le bon poète saint-quentinois, Henri Galcy, vint réciter avec beaucoup d'âme un sonnet sur la renaissance des calvaires dans les régions dévastées, renaissance due à l'apostolat d'un homme qui s'est dévoué à cette tâche et a relevé déjà 75 calvaires.

Une excellente pianiste, Mlle G. Guilmén, et une violoniste très maitresse de son archet, Mlle E. Fontaine, se firent ensuite entendre. Puis Miss Marjorie Scane, cantatrice des Grands Concerts de Montréal, obtint des salves d'applaudissements en chantant d'abord les Cloches de Dubuay, puis de vieux airs canadiens-français: Isabeau, etc.

(Paris-Canada)

Le commerce de ceux qui sont à la fois bons et spirituels est une des choses les plus agréables de la vie.

La vie ouvrière

SYNDICATS CATHOLIQUES

Fonctionnaires municipaux

Le Syndicat catholique des fonctionnaires municipaux aura, mardi prochain, à 8 h. p.m., sa 25e assemblée générale, 1231, Demontigny, sous le patronage de M. L. Lefebvre, président. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport du comité exécutif. Par ordre, W. Lessard, secrétaire.

Poseurs de lattes métalliques

L'Association des poseurs de lattes métalliques a ses membres qui l'assemblée de cette semaine, et qui a été appelée à cause du Vendredi-Saint, aura lieu ce soir, 6 avril, à la salle No. 5, édifice des syndicats catholiques. Plusieurs questions de grande importance doivent être réglées et tous les membres sont priés d'être présents. Par ordre.

La Jeunesse Ouvrière Catholique

La Jeunesse Ouvrière Catholique est une association qui devrait grouper tous les jeunes ouvriers de Montréal. Elle a pour but l'éducation à base religieuse des jeunes ouvriers et de les préparer à faire des organisations sociales chrétiennes et à leur venir en aide. Elle défend les intérêts particuliers des jeunes ouvriers, et les représente, au besoin auprès des patrons, des organisations et des autorités publiques.

Pour en faire partie, les jeunes gens sur le point de quitter l'école primaire, les élèves des écoles techniques et les jeunes ouvriers de 14 à 25 ans. La "JOC" ne demande comme souscription annuelle que la très petite somme de 50 sous. Quiconque désirerait en faire partie est prié de communiquer avec M. Léonard Girard, rue De Montigny, Frontenac 2167. Les paroisses qui n'ont pas de sections de cette association en seront poursuivies incessamment si c'est possible.

Protestations

"Il est du devoir du mouvement ouvrier catholique national dans cette province de protester contre la violation de l'esprit de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord par le premier ministre Anderson de la Saskatchewan, dont le gouvernement, après avoir appliqué une politique antireligieuse, a maintenant déclaré la guerre à l'usage du français comme moyen d'enseignement. C'est la lutte classique de l'anglicisation des nations. Après la Saskatchewan, ce sera le tour des autres provinces. Nous devons protester avec énergie et toutes nos associations nationales, au premier lieu la Société St-Jean-Baptiste, doivent se faire un devoir de déclencher un mouvement de dénonciation de cette politique.

C'est en ces termes et au milieu des applaudissements frénétiques de 80 délégués syndicaux à l'Assemblée du Conseil central, que l'abbé Aimé Boileau, directeur des Oeuvres sociales et aumônier général des syndicats, a dénoncé récemment la politique antifrancophone de M. Anderson. Un vœu a été immédiatement rédigé et transmis par M. L. Lanoix, délégué au Conseil, au Congrès général de la St-Jean-Baptiste.

Unions Internationales

Charpentiers - menuisiers, groupe 1127, au numéro 904 rue St-Laurent.

Charpentiers - menuisiers, groupe 134, au numéro 458 rue Lagacette Est.

Charpentiers - menuisiers, groupe 1360, au numéro 4030 rue Notre-Dame Ouest.

Charpentiers - menuisiers, groupe 1375, au numéro 159, 1ère Avenue, Lachine.

Electriciens, groupe 568, au Temple du Travail, 1201, rue St-Dominique.

Peintres - décorateurs, groupe 349, au numéro 1391 rue Ste-Catherine Est.

Travailleurs d'ornements en fer, groupe 418, au numéro 7 rue Craig Est, chambre 8.

Le voyage de l'empereur du Siam

Shang-Hai (Chine) 5. — L'empereur du Siam, accompagné de son épouse, est passé à S.-ang-Hai, mercredi dernier, en route pour le Canada. Les souverains sont à bord de l'Empress of Japan et ont été salués au passage par le ministre des affaires étrangères de Chine, le Dr Wang.

Le Prince de Galles à Rio de Janeiro

Rio de Janeiro, Brésil, (P.A.G. 5). — Le Prince de Galles et la princesse George sont arrivés dans la capitale, hier soir, et resteront quelques jours à Rio de Janeiro.

Le cinéma

Au Palace

Celui qui a dit que l'amour raisonnable n'inspire l'art de Marlene Dietrich ne s'est pas trompé. Cette vérité d'art est fortement confirmée par le dernier film de cette actrice, projeté cette semaine à l'écran du Palace. "Dishonored" représente les amours d'une espionne et d'un contre-espion; l'intrigue se déroule à Vienne, pendant la dernière guerre; un épisode des hostilités austro-russes.

On devine un peu le jeu de l'espionne; séduire les hommes pour les trahir et les conduire au mur de fusillade. Prise à son propre jeu, elle ne se révolte pas et retourne aux paroles du président de la cour martiale qui la condamne en cinq mots: "Peut-être que je ne suis pas bonne, après tout."

McLaglen est très bien en facsimile masculin de vampire-espionne et le spectateur a de plus le plaisir de revoir l'excellent comique Lewis Cody à l'œuvre et à son mieux.

Au Cinéma de Paris

La très jolie reine d'un pays imaginaire et le beau révolutionnaire à qui elle doit d'avoir perdu le trône font connaissance sur la grand'route, dans un accident d'auto. Ils ignorent l'un et l'autre leur identité et par une fantaisie romanesque, la jeune reine décide qu'ils respectent leur mutuel incognito. Ils se retrouvent à Paris où la reine est venue se réfugier et où Fédor, l'amoureux révolutionnaire, est venu engager des hommes d'affaires à soutenir le nouveau régime qu'il représente. Une indiscrétion révèle à la reine Alexandra le nom de son compagnon et elle se croit trahie par lui. Fédor, de son côté, trouve chez la jeune femme un document important qu'il a perdu et qu'il croit qu'elle lui a volé. Brouille tragique... que les événements, pour le plus grand plaisir du public se chargeront d'arranger. L'amour fera tous deux abdiquer le pouvoir et partir pour le pays du bonheur.

Madame Christians est une reine pleine d'élégance majesté et de séduction. Jean Angelo a créé le rôle de Fédor avec la maîtrise qu'on lui connaît. Quant à la musique de "Mon Coeur Incognito" elle fait de cette œuvre filmée un petit chef-d'œuvre.

Outre les actualités Pathé-Nathan et une autre comédie charmante qui enrichissent le programme de cette semaine, le Cinéma de Paris présente la célèbre danseuse espagnole Teresina dans ses remarquables danses de caractère.

Au Princess

C'était un triomphe vendredi soir, ce "City Lights", la dernière création de Charlie Chaplin! Samedi et dimanche, ce fut de même et s'il y avait eu un "come back", Charlie aurait pu être satisfait. Mais ce n'était pas un "come back", c'était simplement une petite revanche du cinéma silencieux sur le film parlant, et comme petite revanche, elle était de taille.

Pas de décors tapageurs et ridicules, dans lesquels se meuvent quelques personnages fatals, baptisés pour la circonstance grands artistes, pas de saxophone, de girls ou d'autres meubles ridicules, accompagnés d'une musique idiote, mais un vrai artiste, qui ressent et qui fait ressentir à son public tout le tragique de certaines situations et qui fait rire par une pironnette afin de ne pas faire pleurer... C'est ce mélange savant de dramatique et de drôlerie qui est parfois si émouvant. "City Lights" est l'histoire de l'amour et du dévouement d'un pauvre clochard, d'un vagabond, pour une jeune aveugle, marchande de fleurs.

Quel qualificatif lui donner? Un drame ou une comédie? C'est après tout un drame, un drame intense et rien que la toute dernière scène valait qu'on vit "City Lights". Cette dernière scène, elle a fait couler quelques larmes furtives à bien des jolies Montréalaises.

Au Loew's

Qu'y a-t-il de mieux que le meilleur? — "The Bachelor Father", la farce du fameux Belasco adaptée par Marion Davies, Ralph Forbes, C. Aubrey Smith et consorts. Il y a quelque temps que la charmante Marion ne nous avait pas divertis — tout vient à point à qui sait attendre — votre attente sera récompensée si vous allez au Loew's cette semaine. Marion joue le rôle d'une petite américaine pauvre qui retrouve un jour son père, un noble anglais, un vieil hargneux. Au contact de Marion le vieux garçon de père redevient optimiste. La terrible vérité vient lui apprendre tard que la petite n'est pas sa fille et elle fuit le château au désespoir du père et de son amoureux Ralph Forbes.

Alphonse XIII fait démentir des rumeurs de son départ

Madrid, 5. — Les milieux gouvernementaux espagnols démentent les bruits récents qui ont circulé sur un exil volontaire du roi Alphonse XIII, en France ou en Angleterre.

Le premier ministre, entre autre, a fait savoir qu'il était question d'une visite de famille du roi à sa belle-mère qui est à Londres, et que c'étaient probablement ces préparatifs qui avaient donné naissance aux bruits d'abdication et d'exil. Le premier ministre ajoute que ces bruits sont parfaitement ridicules et dénués de tout fondement.

qui se traitent de fous pour l'avoir laissé échapper. Un accident la leur ramène et le beau rêve d'un double amour se réalise. De l'action dans cette pièce, il y en a! Avec des acteurs comme Stan Kavanagh, "Sunshine Sammy", Nat "Chic" Haines, et les Foyas au programme du vaudeville, point est besoin de faire de commentaire. N'oubliez pas que "Sunshine Sammy" est un étoile de "Our Gang Comedies".

Au Français

Voir la production "New Moon" telle que présentée sur l'écran de ce théâtre, c'est plus qu'il ne faut pour réaliser le succès phénoménal qu'elle a remporté sur Broadway où le public aigreur le choix des plus grands chefs-d'œuvre d'Hollywood. Le film n'y a pas perdu en substituant le turkistan, pour la mise en scène, au décor original, puisqu'il y a gagné au point de vue pittoresque, et que le romanesque qui y prédomine s'en sent plus à l'aise. Est-il besoin de rappeler, puisque la trame de la comédie musicale qui a fait salle comble à New York pendant si longtemps s'agit d'une princesse qui tente de se jouer de la passion d'un jeune lieutenant, mais qui se brûle les ailes au jeu. L'interprétation est impeccable, et Laurence Tibbet, Grace Moore, Roland Young et Adolphe Menjou ajoutent de nouvelles plumes à leur cahier. "Loose Ends" vient bon second, et ce drame de famille de l'aristocratie anglaise ne peut que plaire au public toujours prêt à apprécier la perfection au point de vue technique, mise en scène et artistique.

Au St-Denis

Un film très intéressant tient l'affiche du théâtre St-Denis cette semaine. Il s'agit d'une autre production essentiellement française parlée et chantée et en couleurs naturelles. Le titre en est "Le chanteur de Séville", une comédie romanesque.

C'est l'histoire d'un chanteur de sérénade qui, à la veille de partir devant le public, fiancé une jeune fille de Séville, Maria. Mais le frère de la jeune fille essaie de déjouer cette intrigue amoureuse en persuadant Juan de Dios, le chanteur, de laisser la jeune fille entrer au couvent et solution. Toutefois, la vérité se fait jour, après bien des péripéties, et la jeune fille revient à son amour sincère et pur. Les acteurs de ce film augmentent la valeur du film par sa chaude voix de ténor. Nous voyons à ses côtés des artistes tels que Georges Maury, Suzy Vernon, Pierrette Caillot, etc.

Le programme comporte également les attractions régulières du St-Denis.

Au Capitol

"Honor Among Lovers" nous présente un aspect fort original de la "petite secrétaire". Claudette Colbert s'y dispute les honneurs de la meilleure interprétation avec le charme de Frédéric March. Pour ce qui est de l'élément comique, il suffit de dire qu'on a vu les rôles à Charles Ruggles et Ginger Rogers.

C'est l'éternel triangle, bien entendu, le mari et le patron en amour avec la secrétaire. Le patron est l'ancien rival du mari. Par amour pour celle qui l'a repoussé, il s'emploie à faire du bien aux époux, jusqu'à ce qu'un jour, l'excès de ses bienfaits fatigue le mari, qui fait une scène de jalousie.

Les rôles sont très bien remplis et les effets scéniques méritent une mention spéciale.

Le second film à l'affiche: "It Pays to Advertise" raconte les aventures d'un jeune homme qui finit, au moyen du "bluff", par battre son père au jeu de la finance. C'est un film très amusant.

M. Pontbriand au poste C.K.A.C., demain

Henri Pontbriand est né à Montréal en 1895. A dix ans, il chante un cantique de Noël à l'église Notre-Dame et révèle une belle voix de soprano.

A seize ans, il commence ses études de piano. Plus tard, lui-même au piano, il chante des pièces de grands maîtres et d'opéra. C'est alors qu'Albert Jeannette le remarque et lui prédit une belle carrière. Après la guerre, il s'en va à Paris étudier sous le grand maître Louis de Laquerrière. Après deux ans, on le trouve à étudier sous Enrico Rosati, dont la renommée va à travers le monde. Il étudie ensuite sous la tutelle de Salvatore Fucito, directeur de Caruso.

M. Pontbriand est reconnu comme un artiste de premier choix et ses succès sont nombreux à titre d'invité des plus grandes symphonies américaines.

Le 7 courant M. Pontbriand se fera entendre, sous les auspices de la symphonie "Molson", au poste C.K.A.C. et C.H.R.C. à dix heures p.m.

Les théâtres

Au His Majesty's

C'est aujourd'hui en matinée, que la Compagnie Franco-Italienne d'opéra, qui compte dans ses rangs des artistes internationalement célèbres comme Mme Thalia Sabanieva, M. Joseph Royer, Mme Dreda Aves, M. Onofrio, qui firent partie des grandes maisons d'opéra du monde entier et dont certains sont encore pensionnaires du Metropolitan Opéra de New-York, donnera sa première représentation au His Majesty's.

La Compagnie est arrivée au complet à Montréal, et une grande activité règne au théâtre, où machinistes, choristes, danseuses, instrumentistes et autres interprètes vont au dernier raccourcissement avant le début de la troupe devant le grand public. Plusieurs curieux ont pu assister à l'arrivée des artistes à la gare, et l'impression créée fut des plus favorables.

Voici quelles seront les distributions des spectacles d'aujourd'hui:

En matinée, "Manon", de Massenet, en français:

Manon, Carlotta King; Des Grieux, Ralph Errolle; Lescaut, Lionel Daulton; Comte des Grieux, Alfred Valentini; Guillot, Costante Sorvino; de Bretigny, Pierre Millard.

En soirée, "Le Barbier de Séville", de Rossini, en italien:

Regina, Stella Kellert; Comte Almaviva, Dimitri Onofrio; Bartolo, Natalie Cervi; Basilio, Alfredo Valentini; Bertha, Eleanor Mario; Figaro, Joseph Royer; Fiorello, Pierre Millard.

(Communiqué)

La radio

LUNDI, 6 AVRIL

C. K. A. C., Montréal

4 h. à 4 h. 15: Transmission des nouvelles du Nord — 4 h. 15 à 4 h. 30: Allocation de Mgr A. Turquetil — 4 h. 30 à 5 h.: Programme de Tante Mary Duncan — 5 h. à 5 h. 30: L'heure du thé du Ritz-Carlton — 5 h. 30 à 5 h. 55: Les "Melody Boys" du club Maroon — 5 h. 55 à 6 h.: Programme de la soirée — 6 h. à 6 h. 15: Cours du professeur C. T. Teakie — 6 h. 15 à 6 h. 30: Véra et Edgar (Variétés) — 6 h. 30 à 7 h.: Variétés offertes par la maison "Lasalle Coker" — 7 h. à 8 h.: Causette de l'Onde Jéo. — 7 h. 30 à 8 h. 30: Programme Wm. Wrigley — 8 h. 30 à 9 h.: Programme de la cie Simmons — Queens Mario — 9 h. à 10 h.: Programme de la Living Room Furniture — 10 h. à 11 h.: Programme des Imperial Joysters — 11 h. à 11 h. 30: Frère Cully et son orchestre de l'hôtel "Royal York, du Pacifique Canadien à Toronto.

C. F. C. F., Montréal

Avant-midi

7 h. 27: L'heure — 7 h. 30: North-eastern Breakfast Entertainers — 8 h.: The Quaker Early Birds — 8 h. 15: Northeastern Breakfast Entertainers — 9 h.: Le trio Parnassus — 9 h. 15: Musique de studio — 9 h. 30: Radio Homemakers Institute — 10 h.: Heure Sunehine — 11 h.: Chasse-boue — 11 h. 15: Toilette Laundry — 11 h. 30: Piano Mood — 11 h. 45: Al and Pete — 12 h.: Sur les ailes du chant.

Après-midi

1 h.: Cotes de la Bourse — 1 h. 15: Orchestre du Palais d'Or — 1 h. 30: Demi-heure musicale de Layton — 2 h.: Radio Homemakers Institute — 2 h. 15: Heure Wilder Radio — 3 h.: Heure Ross Hall — 4 h.: Heure Canadian Electrical Supplies — 5 h.: Musique Eventide Hartney — 5 h. 55: Temperature, l'heure — 6 h.: Heure du crépuscule — 6 h. 45: Cotes de la Bourse — 7 h.: Amos and Andy — 7 h. 15: Tower Canadian Company — 7 h. 30: Phil Cook, the Quaker Man — 7 h. 45: Musique de studio — 8 h.: Concert de l'Orchestre de l'hôtel Mont-Royal — 8 h. 15: Pennock Pete — 8 h. 30: Orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal — 9 h.: Musique de studio — 9 h. 30: Norman Herschon, violoniste et Edmond Trudel, pianiste — 10 h.: Stremberg-Carlton — 10 h. 30: Symphonie rythmique — 11 h.: Orchestre de l'hôtel Paramount — 11 h. 30: Heure soursants de bonsoir.

Arrestation d'un bandit

Yorkton (Sask.) 5. F. C. — L'ye Gibson, du Dakota Nord, a été arrêté à Fenwood, à 52 milles d'ici, comme étant l'auteur du vol à main armée commis à la succursale de la banque de Toronto, lundi dernier, alors que \$2,959 ont été enlevés au caissier. Le bandit a été reconnu par trois des employés de la banque. Il est en prison en attendant son procès.

Mondanités

Ce matin, à 7 h. 30, en la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église St-Patrice, sera célébré le mariage de Mlle Gertrude Labelle, fille de M. et Mme Philippe R. Labelle avec M. Maurice Grondin, fils de M. Albert Grondin, décédé et de Mme Grondin, de Westmount. La bénédiction nuptiale sera donnée par M. l'abbé A. J. Conroy. M. Labelle accompagnera sa fille et l'hon. M. Arthur Sauvé sera le témoin du marié. La mariée portera un modèle Lelong, genre russe, en "change" noir orné de galik "snow-drop", un chapeau "Watteau" de bague noir avec ornement de plumes, des souliers de crocodile et sautoir noir. Son bouquet de corsage se composera de roses-talman et de muguet. Mme Labelle, mère de la mariée, portera une robe de crêpe caniton noir, parure de lingerie, chapeau de bakou noir. Des pois de senteur et du muguet formeront son bouquet. Il n'y aura pas de réception et immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Grondin partiront pour un voyage à Toronto et dans l'ouest. Pour voyager, Mme Grondin portera avec son ensemble, un long manteau du même tissu et un renard argenté, cadeau de son époux à leur retour. M. et Mme Grondin habitent aux appartements Roxborough, Ottawa.

M. et Mme Arthur St-Jacques, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille, Yvette, avec M. le Dr Louis Rousseau, fils de M. le Dr et Mme Arthur Rousseau.

Mme Siméon Lelièvre, d'Ottawa, qui était de passage en ville ces jours-ci, l'hôte de Mmes G. Dufort et René Bauset est actuellement à Farnham, l'invitée de sa fille, Mme J. A. Page.

L'assemblée annuelle et le thé de la section féminine de la Société des Antiquaires, aura lieu au Château de Ramezay, vendredi, le 17, à 3 h. 1-4. M. C. E. Fryer, M.A., Ph. D., donnera une causerie sur "Le roi Georges III et la survivance du Canada Français."

Mme Guy Baillargeon est retournée à Québec, après avoir été l'invitée de Mme J. H. Labelle, pendant quelques jours.

M. J. H. Labelle partira à la fin du mois, pour un voyage de cinq semaines, dans l'ouest canadien, accompagné de M. D. J. Tyrer, de Montréal, gérant de Elder Dempster, accompagné de sa fille, Mlle Tyrer, se sont embarqués ces jours derniers, à bord de "l'Olympic", pour l'Europe.

On annonce le mariage de Mlle Winifred Wessel, fille de M. Wessel, ministre chilien, à Copenhague Danemark, à M. John Lord Booth, fils de l'hon. M. Booth, ministre américain, à Copenhague, pour le samedi, 25 avril.

Le comte et la comtesse de Maudslayi se sont réinstallés en leur château du Ducet, près de La Flèche (Sarthe).

A l'hôtel Mont-Royal, le 21 avril, à 8 h. 10, sous le patronage de M. Edouard Carteron, consul-général de France au Canada, et de Mme Carteron, partie de cartes au profit des

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

deux.

Le comte de Bessborough débarque à Halifax

Le gouverneur-général est reçu avec enthousiasme par la population. Plusieurs milliers de personnes assistent malgré la pluie au débarquement de Leurs Excellences

La prestation du serment

Halifax, 5. (P.C.) — Lord Bessborough, le nouveau gouverneur-général du Canada est arrivé samedi à Halifax.

Il serait difficile de rendre compte de l'accueil enthousiaste, sinon délirant, qui a été fait au représentant de Sa Majesté, par la population de la Nouvelle-Écosse. Selon certaines évaluations, la foule était la plus considérable que l'on ait encore vue à la réception d'un gouverneur.

Tous les ministres fédéraux étaient présents, ainsi que le cabinet de la province maritime et de très nombreuses personnalités. La réception officielle a été grandiose, avec un déploiement de troupe considérable. La voiture vice-royale était accompagnée des dragons royaux en grand uniforme.

Lord Bessborough et la comtesse sont arrivés à 7 heures du matin à bord du "Duchess of Bedford", et la pluie fine qui tombait à ce moment n'a pas empêché des milliers et des milliers de personnes de se rendre au débarquement. Le quai était décoré de profusion, les soldats formaient la haie pour le passage des hôtes distingués qui furent félicités à bord par trois membres du cabinet fédéral, tous originaires des provinces maritimes. C'étaient MM. Bennett, le juge Newcombe, faisant fonction d'administrateur du Canada, et Cahan. La coincidence était assez curieuse et restera dans les annales de la Nouvelle-Écosse.

La prestation du serment

Aussitôt après le débarquement, le gouverneur-général se rendit à l'Hôtel du Gouvernement pour la prestation du serment, et pour la remise du grand sceau de l'état. La cérémonie s'accomplit selon l'usage dans la salle de l'Assemblée au milieu d'un déploiement de pompe civile et militaire. Les juges de la Cour suprême du Canada étaient présents, dans leurs robes écarlates garnies d'hermine, les juges de la province dans leurs vêtements de soie noire et les dignitaires civils, religieux et militaires en uniformes de cérémonie.

La cérémonie proprement dite s'accomplit rapidement et le gouverneur-général prêta serment entre les mains du juge Newcombe, faisant temporairement fonction d'administrateur du Canada, en l'absence du juge Duff. La cérémonie eut lieu dans la salle historique qui a vu déjà plusieurs réceptions de souverains et de gouverneurs. Il était midi environ lorsque le comte de Bessborough entra dans la pièce accompagnée de ses aides de camp. Il se rendit au Trône, qui avait servi lors du passage du roi Édouard VII, alors Prince de Galles. Le serment prononcé, le grand sceau fut remis entre les mains du représentant du Roi qui a tout tour le remit à l'honorable M. Cahan, "en bon garde", selon l'expression consacrée.

Après la présentation d'un superbe bouquet à la comtesse de Bessborough par Mlle Mildred Bennett et Mme Harrington, femme du premier ministre de Nouvelle-Écosse, le chef du gouvernement fédéral prononça une adresse au nouveau gouverneur. Les représentants de la province et de la ville de Halifax prononcèrent également un discours de bienvenue. Lord Bessborough répondit en remerciant le Canada de sa chaleureuse réception et de sa fierté d'avoir été désigné au poste éminent de gouverneur-général.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

Le comte et la comtesse Il était difficile de ne pas ovationner Lord Bessborough. D'un physique agréable, avec beaucoup d'allure sous son uniforme et accompagné d'une femme d'une grande beauté et pleine de charme, le gouverneur-général ne pouvait manquer d'être immédiatement sympathique à la foule, qui dans des cas semblables a le goût très juste, et qui n'est pas encombrée d'obligations conventionnelles. Dès le début de son consulat, Lord Bessborough sut attirer les sentiments des Canadiens en prononçant une brève adresse en français impeccable. La comtesse parla également au micro-phonie et dit tout son plaisir de se trouver au Canada. Il n'y a aucun doute que Lady Bessborough est appelée à être des plus populaires dans le pays. La foule qui s'est tenue stoïquement plusieurs heures durant sous l'averse fine, le lui a bien montré.

L'adresse de M. Bennett L'honorable M. Bennett rappela dans son discours les hautes qualifications du nouveau gouverneur. Lord Bessborough a été successivement membre des Communes, puis membre de la Chambre des Lords. Ses connaissances en matière de législation sont très étendues, et il en est de même dans le domaine commercial. Il a brillamment servi pendant la guerre et l'on ne peut que se féliciter du choix du représentant du Roi au Canada.

La question du chômage compromet les travaillistes

M. R. S. Johnston de Birmingham nous parle d'un mouvement en faveur des Dominions

Nous avons eu le plaisir samedi de causer un moment avec M. R. S. Johnston de Birmingham, qui arrive d'Angleterre et qui a été assez aimable pour nous donner quelques nouvelles du vieux continent, particulièrement sur la situation économique et politique en Grande-Bretagne.

M. Johnston est à son second voyage au Canada où il a des intérêts personnels et il s'est déclaré heureux de reprendre, une fois encore, contact avec la terre de ce grand Dominion.

Interrogé sur la ville où il habite, M. R. S. Johnston nous a dit: "Birmingham est une ville qui souffre particulièrement de la crise et du chômage, ce qui s'explique fort bien puisqu'on y compte environ 2000 industries. Toutefois, un léger relèvement des affaires s'est produit depuis deux mois qui donne à espérer une amélioration prochaine."

Il y a en ce moment un grand mouvement, dans toute l'Angleterre, vers les Dominions. Les hommes d'affaires se rendent compte que les parties de l'Empire constituent de vastes marchés virtuels pour les produits britanniques et plusieurs comités privés d'étude se sont formés pour en étudier les possibilités. La récente exposition en Argentine a donné une force nouvelle à cette orientation et le commerce britannique en a gagné un regain de vitalité. Au point de vue politique, on espère beaucoup dans le parti conservateur qui préconise une politique d'échange entre les différentes parties de l'Empire et l'on croit généralement que, si ce parti prend le pouvoir aux prochaines élections, ce qui est fort possible, la crise par laquelle passe actuellement l'Angleterre sera notablement diminuée.

Le parti libéral a longtemps défendu ce point de vue, il est vrai. Mais depuis peu, il s'y est produit des scissions et certains libéraux, dont Keynes, prétendent actuellement que le libre échange est un grand danger pour l'industrie de Grande-Bretagne et qu'on n'en saurait attendre autre chose que l'augmentation de la crise et peut-être la ruine du pays.

— Avez-vous des raisons de croire que le parti travailliste soit sérieusement en danger aux prochaines élections? —

— Je le crois. L'opinion générale en Angleterre est que le gouvernement MacDonald a été incapable de remédier à la situation intérieure du pays. Qu'il ait mené assez brillamment la politique étrangère, et particulièrement la politique du désarmement, c'est une chose que personne ne lui conteste. Mais les gouvernements sont jugés pour leurs fautes plutôt que pour leurs qualités et personne ne veut admettre qu'un gouvernement travailliste qui représente particulièrement les intérêts de l'ouvrier n'ait pas fait davantage pour celui-ci au cours de la crise actuelle. Il ne faut pas oublier que depuis que MacDonald est au pouvoir, il y a eu une augmentation d'un million de chômeurs dans le pays.

Le gouverneur-général belle Newcastle, N.B., 5. — P.C. — Le train portant le gouverneur-général et sa suite l'a échappé belle. Quelque vingt minutes après son passage, un convoi de wagons de marchandises a déraillé près de Russell's Siding, à 25 milles de Newcastle, et dix voitures ont été projetées hors des rails.

On attribue au froid l'accident qui est arrivé à la ligne et qui a causé le déraillement. Plusieurs wagons sont endommagés et le trafic a dû être suspendu jusqu'au moment où la voie a été entièrement dégagée.

Remous, 5. P.C. — Le comte et la comtesse de Bessborough sont arrivés ce soir à Remous où le train s'arrêtera jusqu'à ce matin. Plusieurs milliers de personnes se trouvaient à l'arrivée du convoi, mais il n'y a eu aucune cérémonie. M. L.-J. Moreault, député de Remous, et le maire de la ville ont été invités à venir rendre visite au gouverneur-général avant le départ du train dans la matinée.

La suite passera par Lévis, demain vers 8 heures, mais ne s'arrêtera pas dans cette localité.

Les victimes du "Florida" Malaga, Espagne, 5. — On connaît actuellement le nombre exact des victimes du "Florida". La liste comprend les noms de 57 personnes, dont 25 blessées et 32 mortes.

Au procès de Bouchard et de Chartrand Un avocat anglais se fait mettre à sa place par le juge. M. Kelly.

Pour s'être permis des insinuations contre les moeurs de la province de Québec

Ottawa, 5 avril. — Un incident extraordinaire s'est produit la semaine dernière, au procès de Léo Bouchard et de Lionel Chartrand, conjointement accusés de fraude aux examens du service postal.

M. Wilfrid Laramée, de Montréal, comparait comme témoin. Me George F. Henderson, défenseur de M. Bouchard, lui lança à brûle-pourpoint: "Je vois que vous êtes célibataire. Cela explique peut-être quelques-uns de vos actes, vous les gens de Québec."

Devant les protestations du procureur de la Couronne, M. Sinclair, le président des assises, le juge Kelly, dit à l'avocat de Bouchard: "Pourrais-je vous demander à quoi vous faites allusion?"

A rien, répondit Henderson.

A quoi le juge Kelly riposta: "Alors ne dites rien. Vous faites allusion à quelque chose."

Henderson récidiva pendant la relevée en faisant allusion à certaines pratiques des habitants du Québec, (qu'il ne précisait pas autrement), ce qui lui valut une nouvelle réprimande du juge Kelly, qui lui rappela l'avertissement qu'il lui avait donné en matière de ne pas tenter de prévenir le jury par des insinuations tendancieuses. Me Henderson s'excusa et n'y revint plus.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

La Couronne a 60 témoins à faire entendre et le nombre des pièces à charge dépasse la cinquantaine. Quatre témoins de Montréal, Alfred Laramée, Wilfrid Laramée, Raoul Ritecot et Eloué Rivest, ont déjà été entendus. L'acte d'accusation, la somme globale de \$1,500 pour assurer leur inscription sur les listes d'admissibilité au service postal. Alfred Laramée explique son cas en disant qu'il ne pèse que 125 livres et qu'il n'en fut pas moins porté, à l'examen oral, comme pesant 130 livres, le poids réglementaire d'admissibilité.

LA SESSION PROVINCIALE

Les chambres sont officiellement prorogées samedi soir

Le dernier débat important a porté sur les crédits du procureur général et M. Chs Lancot

Le discours du Trône

Le premier ministre défend avec succès l'administration de la justice. — Lois sanctionnées

Québec, 5. D.N.C. — La session provinciale est enfin prorogée. Les cérémonies de la prorogation se sont déroulées samedi soir, immédiatement après le dernier débat à l'Assemblée législative sur les crédits qui demeurent à voter, principalement ceux du procureur général au sujet desquels il a été question de M. Charles Lancot, assistant du procureur général, comme on s'y attendait bien. Toutefois, bien que le débat ait été acrimonieux à certains moments, particulièrement au cours de l'après-midi, il s'est terminé en douceur.

Ce fut la grosse question de la dernière journée de la session qui a été l'une des plus longues encore enregistrées dans nos annales politiques provinciales. La séance du soir s'est terminée vers dix heures quinze et la prorogation eut lieu immédiatement après. Le Conseil législatif attendait les dernières mesures de la Chambre basse et le lieutenant-gouverneur était prêt pour la sanction des bills et les dernières formalités sessionnelles.

Au cours de la première séance, hier avant-midi, M. Aimé Guertin, oppositionniste de Hull, a soulevé une question de privilège pour répondre à un article paru dans un organe libéral canadien-français de Québec, article contre lequel il protesta vivement, allant même jusqu'à dire qu'il était d'opinion que l'auteur de l'article en question pourrait bien être un membre du cabinet. Le premier ministre répondit vivement à cela en disant au nom du gouvernement qu'aucun de ses membres n'était en relation ni de près ni de loin avec l'auteur du journal auquel le député de Hull faisait allusion. L'incident n'allait pas loin.

La Chambre a disposé ensuite de la loi électorale après une nouvelle lecture des arguments de la gauche. La loi n'a été adoptée, cependant, que sur un vote qui a été favorable dans la proportion de 22 à 4.

La principale question sur le tapis a été ensuite les crédits du procureur général. L'opposition, comme nous le disons plus haut, s'attaqua surtout à l'assistant du procureur général puis à la police provinciale, remontant même jusqu'à la démission de l'ancien chef Dan. Lorrain. A ce sujet, l'hon. M. Taschereau a fait remarquer que c'était là de l'histoire déjà très ancienne et que l'opposition avait déjà eu amplement occasion de la discuter. Il rappela, de plus, que le chef Lorrain avait quitté le département et que le gouvernement en avait confié la direction à un homme au-dessus de toute critique: le chef Maurice Lalonde à qui il a permis de faire des études spéciales dans les grandes cités d'Europe. Pour ce qui est du chef Lorrain, le premier ministre est prêt à admettre qu'il y a eu peut-être quelques irrégularités mais non des détournements de fonds.

C'est M. Maurice Duplessis, oppositionniste des Trois-Rivières, qui a soutenu le plus longuement le débat pour la gauche sur cette question. Il reprocha au gouvernement d'avoir toléré trop longtemps le chef Lorrain et que M. Lancot le savait.

A cela le premier ministre répliqua qu'il acceptait toute la responsabilité de l'administration de M. Charles Lancot. Il exprima le regret que trop souvent des questions ont paru sur l'ordre du jour qui n'étaient que des insinuations envers certains officiers du gouvernement qui consacrent le meilleur de leurs énergies au service de leur province. Ces questions n'ont pour résultat que de causer de la peine dans certains foyers et bien souvent ces questions ne sont soulevées que par une mesquine jalousie. Le premier ministre défia également l'opposition de prouver que M. Charles Lancot ait pris un seul sou du trésor provincial à son profit. C'est un fonctionnaire qui a près de quarante années de carrière au profit de sa province et dont l'intégrité est au-dessus de tout soupçon. Il reçoit sans doute des honoraires pour les causes qu'il plaide au nom de la province, tout comme les représentants des autres provinces en recevant quand ils plaident au nom de leurs gouvernements respectifs. Quant à l'accusation de l'opposition que M. Lancot avait déposé en banque, en son nom, la somme de \$104,000, le premier ministre prouve qu'au contraire cette somme de contingences nécessaire à l'administration de la justice.

A tout événement, le premier ministre mit fin au débat en invitant l'opposition à porter des accusations directes ou indirectes et que le gouvernement verrait à lui fournir l'occasion de les justifier. Finalement les crédits ont été adoptés.

Au cours de la journée, il y a eu aussi un échange de mots entre l'hon. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, et M. Aimé Guertin au sujet des taux de l'électricité en Ontario et dans Québec, le ministre prouvant par des factures authentiques que dans la province voisine les taux étaient bien souvent plus élevés que dans Québec. A ce sujet, M. Guertin a proposé un amendement de non confiance dans le gouvernement. Ce projet d'amendement qui a été déposé par un vote de 24 à 5. Le député de Hull revint immédiatement à la charge avec un amendement censurant directement le gouvernement avec le même vote défavorable. Finalement, un autre amendement de M. Paul Sauvé, oppositionniste de Deux-Montagnes, dans le même sens eut le même résultat.

Citons également qu'au cours de la journée, il y a eu un court débat au sujet de la production du papier à journal, l'hon. M. Mercier répondant aux questions de l'opposition.

Une intervention efficace du gouvernement provincial

La Ste-Anne Pulp and Paper restera ouverte et des centaines d'ouvriers y trouveront du travail

Coups de plume

Si le Canadien a été obligé de commencer la série à Chicago, privé de deux de ses hommes — et tous à une période de crise comme celle-ci — soit une partie importante de la machine — le président Calder est à remonter autant qu'il n'importe quel autre.

Si messieurs Hewitson et Ion ont été les juges du jeu pendant les cinq parties de la série entre les Habitants et Boston, s'ils se sont permis d'accumuler erreurs sur erreurs, si les bécasses se sont multipliées dès le premier coup de sifflet à Boston, si deux démonstrations de la foule en furie ont arrêté la partie, une fois à la fin et une fois à Boston, si enfin Mondou et Leduc n'ont pas fait le voyage dans la ville des saucisses et du jambon grillé, c'est monsieur Calder et non messieurs Hewitson et Ion qui en ont la responsabilité.

Ces deux derniers sont des employés du premier et s'ils n'ont pas donné satisfaction dès le début il n'en tenait qu'à eux de le remplacer; d'autre n'aurait pas fait pire.

La figure compte assez d'hommes compétents qu'il semblait extraordinaire au premier coup d'oeil de voir Ion, par exemple, venir promener ses patins dans une série de l'importance de celle-ci.

Il n'y a pas si longtemps que ce bon monsieur se faisait donner son congé, après certains incidents déplorables, et nombreux furent les fervents du sport qui manifestèrent de l'étonnement lorsque ce bon monsieur, qui entre parenthèses, habite l'ouest du pays, revint au nombre des chevaliers du sifflet de maître Calder.

Ne chuchotait-on pas que la direction du Forum avait refusé de répondre de ce qui pourrait arriver, si jamais Michie Ion y remettait les pieds en qualité d'officier?

Calder passa outre et nomma le gentilhomme Ion; on connaît les résultats. Pas une fois durant la série le Canadien ne s'est plaint; mais il a quand même dû endurer les coups et beaucoup croient que la série contre Chicago ne serait qu'un jeu d'enfants pour les Black Hawks, à cause de la faiblesse physique des Canadiens.

Nous ne voulons pas faire des protestations à la M.D.; nous ne sommes pas poussés à ceci par l'un ou l'autre; nous voulons simplement faire une mise au point qui nous a été suggérée par l'attitude d'un grand nombre de spectateurs du Forum la semaine dernière.

Nous accusons pas au Ion ou Hewitson de partialité; ils ont l'un et l'autre probablement fait leur devoir comme ils l'ont vu, mais si leur vue, surtout celle d'Ion n'était pas meilleure qu'elle semblait l'être lorsqu'il débute de la série, il donnait à Owen la fameuse majeure qui a presque provoqué une émeute à l'aréna de Boston, c'était le temps de faire tomber la guillotine et de mettre un remplaçant.

Mais apparemment les présidents sont infatigables, surtout dans les cas de certains de notre connaissance, lorsqu'ils se bornent à prendre des décisions lorsque rien n'en dépend. En outre temps le silence est d'or et l'écrit à l'ordre du jour.

Roland BEAUDRY.

Boston 1 Springfield 1

Springfield, 6. — Jouant 110 minutes sans pouvoir briser l'égalité les Indiens de Springfield et les Cubs de Boston ont terminé la partie qui devait décider du championnat de la ligue canadienne par le score de 1-1 à minuit, samedi soir, empêchés de continuer par les lois du travail du dimanche.

La foule qui remplissait l'aréna a vu les deux équipes se battre acharnement pendant tout ce temps sans pouvoir rompre l'égalité.

Les équipes de Frank Carroll ont compté leur point à la dernière minute de la première période et les Bostoniens ont égalisé sur un coup de Yip Foster dans la dernière période.

Springfield buts: Grant. Défense: Pratt, Callaghan, Foster, Carrigan, Heller, Hextimer. Substituts: Starr, Denison, Taite, G. Grant, Saunders. Substituts: Boyd, Burke, Klein, Harris.

Première période: 1-Springfield: Hextimer (Heller, Carrigan) 19.10

Deuxième période: Pas de point.

Troisième période: 1-Boston: Foster (Taylor, Runge) 7.08

1ère période supplémentaire: Pas de point.

2e période supplémentaire: Pas de point.

Punitions: Pratt 5, Callaghan, Foster 2, Heller, Saunders, Hextimer 2, Runge (majeure), Hextimer (majeure). Arbitres: Stewart et Synnot. Substituts: Starr, Burke Taylor Hextimer.

Boxe amateur à Boston ce soir

Boston, 6. — Des boxeurs amateurs de Montréal et de Glace Bay, Nouvelle-Écosse arriveront ici ce soir pour prendre part à des combats contre les meilleurs boxeurs amateurs de quinze villes américaines, dans les éliminations pour le championnat amateurs junior des États-Unis. Les semi-finales et les finales auront lieu mardi prochain.

Kid Berg vs Wallace

New-York, 6. — Judah Bergman de Londres, qui se bat sous le nom de Jack Kid Berg, défendra son titre de welterweight à Detroit vendredi prochain contre Billy Wallace de Cleveland.

Berg n'a pas encore été défait très souvent et c'est un grand favori des foules. Il a pris sa revanche de la défaite qu'il avait infligé à Billy Petrelle. Son adversaire a la réputation d'être un bon boxeur, mais les

Un coup de Gottselig après 84 minutes de jeu donne la victoire au Chicago 2-1

Les Black Hawks vont à l'avant à la première période, mais Wasnie égalise quelques minutes avant la fin; deux périodes supplémentaires nécessaires

Hainsworth fait 46 arrêts

Mondou et Leduc sont absents à Chicago mais reprendront probablement le harnais pour la prochaine partie qui sera jouée ici

Chicago, 6, P.C. — Une course de Johnny Gottselig qui s'est terminée par un lancer logé dans le coin du filet à min fin à une bataille supplémentaire hier soir, qui restera longtemps dans l'histoire du hockey à Chicago grâce au coup de Gottselig les Black Hawks sont revenus sur un pied d'égalité avec les Canadiens dans leur duel pour la coupe Stanley.

Gottselig a mis fin à une nullité qui durait depuis le milieu de la troisième période, et avait continué à travers une période supplémentaire complète.

Après leur victoire éclatante de vendredi soir, alors qu'ils sortaient vainqueurs par un score identique les Canadiens étaient épuisés et ils se sont trouvés au désavantage quasi tout le temps de la joute d'hier.

Après avoir concédé un point à Chicago dans la première période les Canadiens y sont allés de leur fameuse attaque dans la troisième et vers la fin du temps réglementaire, Nick Wasnie culminait une belle soirée passée à combattre par un point qu'il allait littéralement porter à travers Gardiner.

De la jusqu'à la fin ce fut une partie remplie d'émotions qu'ont vue les spectateurs, et tandis que chaque club essayait d'aller compter le point décisif, Dick Irvin, sur le banc des Hawks s'en tenait à son plan de fatiguer et d'épuiser les Canadiens par ses réserves de vitesse.

Comme vendredi dernier les changements ont été fréquents et l'offensive du Chicago a été soutenue presque toute la durée de la partie; avec la vitesse et le nombre, les gars d'Irvin ont eu l'avantage hier soir et ils ont tenu le Canadien sur le qui-vive la plupart du temps.

Les Tricolores malgré leur fatigue n'ont jamais refusé d'aller porter les coups chez l'ennemi et sous la conduite de Morenz qui a joué une partie superbe ils ont fait de beaux efforts.

Plusieurs chances ont été manquées des deux côtés tandis que le travail de Gardiner et d'Hainsworth a mis les spectateurs dans les transes à un grand nombre de reprises.

Une assistance record de 18,000 est venue encourager les Black Hawks et si ces derniers n'ont pu faire mieux que diviser la série jusqu'ici ce n'est pas dû au manque de support des amateurs de Chicago.

La troisième partie de la série ne sera jouée à Montréal que jeudi prochain et les quatre jours de repos apportent du baum aux joueurs du Canadien qui n'en peuvent plus après la semaine harassante qu'ils ont passée.

Les Canadiens sont confiants de remporter la série car s'ils ont pu tenir les Chicago en échec pendant tout ce temps hier soir et gagner la première partie en dépit des blessures et des absents ils croient qu'ils auront la partie facile à Montréal après un repos complet et avec l'aide de Mondou et de Leduc qui seront probablement remis à temps pour donner du renfort.

Première période

Les substituts de Chicago sautent sur la glace une minute après le début de la partie et les Canadiens remettent le change en envoyant Morenz, Gagnon et Cook font une sortie, Adams lance de la ligne bleue, en plein sur Hainsworth. Bostrom et Cook font une sauterie dangereuse. Les Black Hawks pressent le jeu et comme Lépine fait sa première course il est tombé d'un coup d'épaule de Taffy Abel, ce qui fait crier la foule de joie. Gottselig envoie deux coups à Hainsworth qui arrête facilement. Lépine et Wasnie font une course ensemble mais la passe de Pete, en dedans de la défense, va se perdre. Wasnie était en position et découvrait la rondelle à rouler mal. Sylvio Mantha, Lépine et Larochelle sont au milieu d'une garderie perd son bâton; Larochelle la rondelle mais il est placé à un angle défavorable et Gardiner reçoit son coup dans ses mains.

Ripley, Couture et Gottselig commentent l'offensive la plus dure des Hawks et Hainsworth reçoit deux coups de la ligne bleue.

Gus Rivers et Morenz font une course mais la rondelle va se nichier derrière les buts et la passe de Morenz à travers une forêt de jambes ne trouve pas son homme.

Cook, Adams et March sont maintenant sur la glace et la foule de 18,000 hurle chaque fois qu'ils ont la rondelle; Cook passe à travers deux fois mais Burke le rejoint chaque fois et lui donne l'épaule.

Cook donne une passe à March qui s'avance seul devant Hainsworth; le gardien des Canadiens s'éclate tête première et va faire dévier le coup. Somers saute sur la glace et va donner un bon coup à Hainsworth. Georges Mantha vient en collision au milieu de la glace. Morenz patine en courage et il va chercher une passe de Gottselig à Ripley comme ce dernier est seul devant Hainsworth. La cloche sonne comme Morenz et Wentworth vont à la clôture pour une offense de peu de gravité.

Arrêts: Hainsworth 9, Gardiner 5.

Deuxième période

Morenz et Wentworth retournent avant qu'il y ait du danger de l'un ou de l'autre côté. Howie fait une course du côté gauche et Gottselig et Couture répondent par une sauterie. Gottselig semblait devoir compter en plein centre seul devant Hainsworth mais ce dernier va chercher son lancer à bout portant. Georges est encore plus sensationnel sur le coup de Couture un instant après.

Gagnon et Joliat descendent ensemble et la passe de Johnny échappe à Aurel comme celui-ci descendait à toute vitesse vers Gardiner sans avoir de défense devant lui.

Morenz tricote et mène les gars de Chicago qui ont l'air fou jusqu'à ce que Bostrom arrête le cyclone des Canadiens. Hainsworth arrête un coup dur d'Adams puis se jette à terre pour attraper le rebond de Cook. Larochelle donne deux lancers à Gardiner et comme Sylvio Mantha vient prendre un rebond, Cook garde la rondelle dans sa main. Gottselig reçoit une passe de Romnes mais le coup est écarté par Hainsworth avec son bâton.

Adams donne le premier point à Chicago alors qu'il prend la rondelle au centre de la glace et arrive à la défense pousse la rondelle devant lui et traverse la défense ensuite. Hainsworth sort de ses buts pour prendre la caoutchouc mais Adams le bat dans la course et score dans un filet ouvert. La partie est arrêtée pour permettre de nettoyer la glace qui est couverte de papier.

Morenz en est à sa vieille forme et patine comme un enragé. Les Canadiens vont plus vite que jamais. Larochelle déclenche une attaque à quatre hommes que les Black Hawks ont de la peine à repousser.

Gagnon donne à Gardiner un coup que celui-ci arrête en sautant à travers les buts.

La cloche sonne comme les tricolores sont à l'attaque et luttent désespérément.

Punitions: Morenz, Wentworth. 1-Chicago: Adams 11.45

Punitions: Graham, Larochelle. 2-Canadien: Wasnie (Laarochelle) 12.10

Punitions: S. Mantha 2, Cook, majeure. Première période supplémentaire: Pas de point.

Punitions: S. Mantha, Ingram, Larochelle. Deuxième période supplémentaire: 3-Chicago: Gottselig 4.30

Pas de punitions.

Le Hockey

RESULTATS DE SAMEDI LIGUE INTERNATIONALE
Finale élimination.
Windsor 2, Pittsburgh 1.
Buffalo 6, Cleveland 2.
LIGUE AMERICAINE
Tulsa 2, Kansas City 1.
RESULTATS DE DIMANCHE LIGUE NATIONALE
Canadien 1, Chicago 2.
POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pts
Windsor	4	1	0	12
Buffalo	3	1	1	10
Cleveland	3	2	1	10
Pittsburgh	0	6	0	0

Windsor premier dans la série de l'Internationale

Les Bulldogs ont deux points d'avance sur Buffalo qu'ils rencontrent mardi

Pittsburgh en perd six

Cleveland, 5, P.A. — Les Indiens ont perdu samedi soir, la chance de prendre leur second championnat consécutif dans la ligue de hockey internationale, tombant devant la forte équipe de Buffalo, par le score de 6-4.

C'était la dernière joute de la série d'élimination pour le Cleveland et les dix points qu'il a amassés au cours des six parties ne sont pas suffisants pour lui donner une chance.

Windsor, grâce à une victoire sur Pittsburgh samedi en tête avec 12 points, tandis que Buffalo a qu'il reste encore une joute à jouer en dix.

Une offensive terrible dans la première période, dans laquelle les Bulldogs comptaient quatre points a été trop porte pour les Indiens, bien cotés qu'ils étaient et malgré un retour à la seconde et à la troisième, ils ne pouvaient reprendre le devant.

Voss et Lander ont compté les deux premiers pour Buffalo et Gross, puis Lederman mettaient le score à 8-0 avant que Cleveland puisse faire un pas.

Archie Briden donnait le premier point à son club et le Cleveland fit dès ce moment des efforts inouïs pour reprendre le terrain perdu mais sans succès.

A CLEVELAND

Buffalo buts: Eager, Lederman, Cain, Voss, Martin, Cross. Défense: Baxter, Young, McFarlane, Gray, Dunning, Clark.

Substituts: Buffalo: Murray, Corbin, Lander, Roth, Bocardis, Jackson, Gauthier, Cahill. Cleveland: Doraty, Briden, Brophy, Williams, Frew, McBride. Arbitres: Mike Rodden, Toronto. Toney Hughtitt, Buffalo.

Première période
1-Buffalo: Voss (Martin) 4.1
2-Buffalo: Lander (Cahill) 4.14
3-Buffalo: Gross 8.05
4-Buffalo: Gross (Martin) 5.30

Punitions: Dunning, Roth, Young, Jacobson.

Deuxième période
5-Buffalo: Roth (Lederman) 8.10
6-Cleveland: Briden (Doraty) 1.50
7-Cleveland: Gray (Brophy) .59
Punitions: Brophy, Lederman, McFarlane, Voss.

Troisième période
8-Cleveland: Brophy (Gray) 4.17
9-Buffalo: Bocardis (Roth) 6.33
10-Cleveland: Brophy (Gray, Doraty) 8.13

Punition: Gross.

A PITTSBURG

Pittsburg buts: R. Smith, Reiss, Rodden, McCurry, White. Défense: Smith, Arbour, Haynes, Duguis, Robinson.

Substituts: Pittsburgh: Berlett, Ouellette, Fields, Proudlock, Halliday, McIntyre.

Substituts: Windsor: Brown, Hinsberger, Lever, Huggins, Duncan, Phillips, Roche.

Arbitres: Jerry Lafamme, Guy Smith.

Première période
Pas de point.

Deuxième période
Pas de point.

Troisième période
Pas de point.

Période supplémentaire
1-Pittsburg: McIntyre (Fields et Ouellette) 2.00

2-Windsor: Arbour (Robinson) 2.00
3-Windsor: Robinson (Haynes) 2.19
Punition: Ouellette.

Le tennis aux Etats-Unis

Georges Lott défait Cliff Sutter et Allison-Hall gagnent à Honolulu

Nouvelle Orléans, 6. — George Lott, de Philadelphie, a défait son compatriote Clifford Sutter ici hier, au cours d'une partie serrée, et a remporté le championnat des simples du New Orleans Country Club par les comptes de 6-4, 6-2, 4-6, 6-4.

Le jeune Clifford Sutter, qui a remporté l'an dernier le championnat intercollegial des États-Unis, a mené une bataille vigoureuse, mais vainc contre son rival de l'équipe de la coupe Davis. Lott prit les deux premiers sets, mais ne put arrêter le merveilleux ralliement de Sutter avant la dernière partie.

Dans le set décisif, chacun des deux joueurs était sur un pied d'égalité, jusqu'à la dixième partie où Lott défait son adversaire.

Honolulu, 6. — Wilmer Allison et Gilbert Hall, des États-Unis, ont remporté aisément les honneurs du tournoi du Pacifique hier gagnant le championnat des doubles.

Allison-Hall ont défait Akihoto et Tokao Kumbura du Japon par les comptes 6-2, 0-6, 6-2, 6-4.

Les Japonais ont fait un effort désespéré dans la seconde manche qui a tourné à leur avantage, mais les américains eurent bientôt fait de reprendre le dessus et d'assurer les autres sets.

Le St Albans A.A.A. s'attend à un succès

Le programme de ce soir est rempli et fait prévoir de beaux combats

Le programme du tournoi de boxe du Saint-Albans A. A. est enfin au complet et les juges sont nommés. Ce premier tournoi de l'association aura lieu ce soir à son nouveau chalet de l'angle des rues Saint-Zotique et Châteaubriand. Bien que ce soient là leurs premières armes dans l'organisation de tournois amateurs, les organisateurs de l'association s'attendent à remporter un beau succès, étant donné le talent et l'habileté des boxeurs dont on a retenu les services.

L'instructeur Sam Rennie, qui, avec Johnny Gow et Dick Duplex, s'est occupé d'arranger les combats, a travaillé très fort, surtout à entraîner ses propres débutants. Bien qu'il n'ait que trois de ses élèves dans le tournoi, l'instructeur du Saint-Albans A. A. compte sur eux pour faire un renom au sport de la boxe dans les quartiers du nord de la ville. Ces jeunes sont: Ashton, un poids-léger, A. Law, un welterweight, qui rencontra Elakua du C. N. R. contre Palumbo du Belding-Cortelli, et Perret, poids-moyen, qui mènera avec Videnbush du Sainte-Brigide. A part l'intérêt qu'ils portent au nouveau club en tant que club, les amateurs du nord de la ville se demandent la valeur réelle de ces jeunes boxeurs, qui ont été formés dans la nouvelle association.

Le combat principal de la soirée alignera enri Auger, du National, contre Bert McLachlan, du Verdun, dans un combat à 135 livres, qui promet d'être une exhibition de coups répétés à toute allure sans précédent.

La saison de lutte s'ouvre ce soir à l'aréna

Cinq rencontres sont offertes aux amateurs avec l'ex-champion principal attraction

C'est ce soir, à huit heures quinze, qu'aura lieu, à l'aréna Mont-Royal l'ouverture de la saison de lutte dans la métropole. Les promoteurs Riopel et Létourneau n'ont rien ménagé pour faire un grand succès de cette première soirée et les amateurs ont pu s'en rendre compte par l'excellence des rencontres mises à l'affiche.

Le combat principal, qui mettra aux prises l'ex-champion du monde Dynamite Gus Sonnenberg et le fameux athlète russe le comte Zarynoff, soulève chez les connaisseurs un intérêt plus qu'ordinaire. L'année dernière déjà, le public de Montréal avait réclamé une rencontre entre ces deux hommes mais le promoteur Riopel avait été dans l'impossibilité de se rendre à sa demande parce que le lutteur russe avait subi une opération à l'abdomen et qu'il n'était pas en mesure de prendre part à une rencontre aussi rude.

Maintenant que le comte Zarinoff est complètement rétabli, le promoteur a cru devoir se rendre aux desirs des amateurs et leur offrir ce combat. Ils peuvent être assurés que ce sera un véritable régal sportif.

La semi-finale sera entre le favori Henri Deglane et le fameux lion russe Lee Wyckoff. C'est un autre combat qui ne manquera pas de soulever l'enthousiasme des connaisseurs.

Voici le programme complet de cette soirée qui commencera à huit heures quinze précises:

Finale: Gus Sonnenberg vs comte Zarynoff, 2 dans 3, à finir.

Semi-finale: Henri Deglane vs Lee Wyckoff, une heure, une chute.

Préliminaires: Nick Lutze vs John Grandvich, 45 min, une chute.

John Charrette vs Nick Skotos, 30 min, une chute.

John Mason vs Jim McCarthy, 30 min, une chute.

L'arbitre sera, comme l'année dernière, Eugène Tremblay, et le chronométrateur M. Albert Pigeon.

Les dames accompagnées ne paieront que 25 sous d'admission, taxes comprises.

Arthur Newton vainqueur

Hamilton, 6. — Arthur Newton, du Sud-Africain, le vétéran quadragénaire des pistes de courses à pieds, a parcouru 132 milles 460 verges en une course de vingt-quatre heures, qui se terminait ici hier soir; il a établi un record, abaissant celui qu'avait établi il y a vingt-trois ans l'Anglais Hammond, en parcourant 21 milles de plus que lui dans le même temps.

Newton a conservé une allure rapide d'un bout à l'autre du chemin et il a fini une longue distance en avant de l'Américain Lin Dilks. Dilks a couvert 117 milles. Des sept qui ont pris part à la course, seulement quatre ont dépassé la ligne d'arrivée. Les troisième et quatrième étaient Phil Granville de Hamilton, 116 milles, et Paul Simpson de Floride, 115 milles et demie.

Nouveau record mondial à 100 verges

Bloomfontein, Afrique, 6. — Le record mondial pour les 100 verges a été abaissé hier par J. Joubert, de l'université d'Ellenbosch, qui a couru le trajet en 9 secondes et 2-5 dans les courses pour le championnat du sud africain.

Le record précédent était de 9 secondes et 5-10, et appartenait à Eddie Tolon, un ancien coureur du Michigan, mais le record officiel des États-Unis est enregistré 9 2-5.

Dernier hommage

New-York, P.A. — Les cendres de Leitzel, acrobate de cirque qui s'est tué en tombant d'un trapèze, à Copenhague, le 13 mars, ont été rapportées par son mari, Alfredo Cardona, qui est arrivé par la Mauretania.

Pendant que le navire était arrêté à la Quarantaine, un avion envoyé par l'Association des Pêcheurs et des Saints — organisation des amis du cirque — a laissé tomber du ciel trois couronnes mortuaires.

Les cendres seront envoyées chez les parents de Cardona, à Long Beach (Californie).

LA PIPE Cavité
Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.
No 1, \$1.00 — No 2, 50c.
Cavité de Luxe faite à Londres
Avec étui et bouquin en ambre, monté en or \$6.00
Avec sac en chamoisette et bouquin en vulcanite, \$2.50
E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

La finale pour la coupe Allan ici en 1932

Winnipeg, 6. — Les officiers de la C.A.H.A. ont décidé à l'unanimité que les finales pour la Coupe Allan auront lieu l'an prochain au Forum, à Montréal. Les clubs des ligues junior joueront à Winnipeg pour la coupe Memorial. M. Robinson, de Winnipeg, a proposé à l'assemblée de la C.A.H.A., tenue hier à Winnipeg, un mode nouveau de choisir les équipes des jeux olympiques. Il a suggéré que toutes les provinces soient représentées dans l'équipe olympique, à raison de deux joueurs par province. Il a été aussi résolu à l'unanimité que pour aucune considération, la C.A.H.A. ne permettra à aucune de ses équipes de jouer contre des professionnels.

Concert boucane à Ahuntsic

Le 8 avril prochain, aura lieu dans la salle Laperle, coin des rues LaJeunesse et Kelly, le concert-boucane annuel, donne sous les auspices de la chorale St-Nicholas d'Ahuntsic. Le Comité d'organisation n'a rien ménagé pour le succès de cette soirée.

Nous sommes persuadés que ceux qui assisteront auront lieu d'être satisfaits de cette soirée récréative et sportive.

Il y aura au programme boxe, lutte, séance de prestidigitation et l'inimitable Ernest Loisel nous récréera aussi de ses chansons et de ses monologues comiques.

Pour toute information, s'adresser au Comité d'Organisation: Emile Boismenu, 10857 rue LaJeunesse, DUpt 2501.

Johnny Gagnon en deuil

Chicoutimi, 6, P.C. — Johnny Gagnon, ailier droit du Canadien a été plongé dans le deuil par la mort de son père hier soir. M. Joseph Gagnon était âgé de 68 ans et était malade depuis quelques années.

Johnny doit revenir de Chicago, où il jouait hier soir avec le Canadien tard aujourd'hui, et il prendra le train pour Chicoutimi immédiatement pour venir aux funérailles.

L'on croit pas que Johnny ait eu la mauvaise nouvelle avant la fin de la joute d'hier soir.

La Pharmacie "Montréal" ouverte la nuit

La "Pharmacie Montréal" inaugure un service nocturne dont le public appréciera l'opportunité. Il n'est pas rare qu'on ait un besoin pressant, la nuit, d'un remède prescrit par le médecin. Au numéro 1014 de la rue Sainte-Catherine est, (à l'angle de la rue Amherst), des employés compétents rempliront les ordonnances avec promptitude. Un appel par téléphone, une description du remède désiré, et, quelques instants plus tard, le chauffeur de la "Pharmacie Montréal" est chez vous.

Prenez note du numéro de téléphone: HArbour 7254

216-1-M-v-mo-8

En EUROPE PAR LA ROUTE DU ST-LAURENT

● Traversez par cette route intérieure magnifique, qui se prolonge sur une distance de 1000 milles, avant d'arriver à l'océan proprement dit. C'est la plus courte, la plus directe. Embarkuez-vous à Montréal ou Québec... 2 jours sur le St-Laurent, puis seulement 3 ou 4 jours en pleine mer. De 3 à 5 départs par semaine.

PREMIÈRE CLASSE... LES "EMPRESSES"

● 3 grands "Empresses" blancs, y compris le gigantesque "Empress of Britain", offrent tout le luxe possible en mer... de Québec à Cherbourg et Southampton.

CLASSE CABINE... LES "DUCHESSES"

● Chaque semaine, départ de Montréal d'un premier paquebot "Duchess", jaugeant 20,000 tonnes... à destination de Belfast, Liverpool et Glasgow. 6 autres paquebots moins dépendent en service entre Montréal et Le Havre, Anvers, Hambourg, Londres, Southampton, Belfast, Glasgow et Liverpool. Aussi Troisième Touriste et Troisième Classe.

AUTRES SERVICES DE NAVIGATION

Pour l'Orient via Haïphong ou directement. Croisières d'hiver... autour du monde, dans la Méditerranée, aux Antilles. Service hebdomadaire de New-York aux Bermudes.

Le marché des obligations en mai

Les émissions d'obligations en mars ont été plus élevées que celles du mois précédent, le total se chiffrant par \$44.121,000 à rapprocher de \$37,826,566, comme l'indique le tableau suivant:

1931	Fonds d'état	municipaux	Indus- triels	total
Janvier.	\$165,444,000	\$ 2,634,404	\$ 1,255,000	\$169,333,404
Février.	7,200,000	12,126,566	18,500,000	37,826,566
Mars.	8,607,000	18,731,000	16,783,000	44,121,000

Ce que coûtent les assemblées annuelles

L'assemblée annuelle d'America
el. and Tel. a coûté cette année e
épenses diverses, non compris c

pen-
sées diverses, non compris ce-
pendant les frais d'impressions, \$25,-
00. De cette somme, \$23,000 ont
servi simplement à l'affranchissement

es convocations adressées aux ac-
tionnaires.

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIAR

¶ LA FIDUCIE a été créée pour répondre à une double nécessité: a) administrer les biens de ceux qui ont besoin de tout leur

temps pour faire un succès de leur occupation, métier ou profession; b) administrer les biens de ceux qui n'ont pas suffisamment l'expérience des affaires.

LA FIDUCIE, en somme, protège le capital

à ce que sa fortune continue de profiter aux siens.

5, SAINT-JACQUES OUEST — MONTREAL — HARBOUR 21

Le Pour l'Exercice Terminé le 1er janvier 1931

TRAVELERS

RAVELLERS
President : L. Edmund Zacher
Ravellers Insurance Company
(Soixante-Septième Etat Annuel)
.....\$632,922,943.81

des obligations, portant intérêt, des gouvernements canadiens, des provinces, états et municipaux), des titres et valeurs de n'importe quelle nature, des hypothèques sur des immeubles, des titres et valeurs productifs de revenu, et des espèces au comptant. Les sociétés créent aussi des capitaux qui sont employés pour le développement des transports, du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. Sur

...\$585,959,465.04

le 1er janvier 1931, mais non alors échus. C'est là le montant
surannées. Cependant, la Compagnie a spontanément mis de côté
1931.15 comme mesure de sécurité additionnelle au cas d'épidé-
miologiques.

les Assurée..	\$46,963,538.78
---------------	-----------------

ent de l'actif sur la réserve et tous autres passifs et se compose

10,000,000.00 et d'un excédent de \$26,963,538.78.
\$4,889,122,692.00
Travelers Indemnity Company

.....	\$21,411,223.91
.....	\$13,316,383.71
Le \$11,041,842.11 représente la réserve légale et autres passifs, et	

... les Assurés \$8,091,810.23

elers Fire Insurance Company
(Septième Rapport Annuel)

.....\$14,949,240.56

\$9,805,805.19 représente la réserve légale et autres passifs, et spéciale, spontanément mise à part par la Compagnie de mesure de sécurité additionnelle.

ent de l'actif sur la réserve et tous autres passifs et se compose	\$2,000,000.00 et d'un excédent de \$2,174,439.69.
ur les Compagnies Travelers.. . . .	\$185,479,005.03
Compagnies Travelers.. . . .	\$217,278,185.19

caissements de primes et le revenu créé par les placements.

Indemnités de Polices \$935,392,788.63

Il a été émis plus d'un million de chèques et traites de banque quotidiennement de 3,339 — chaque jour non férié.

pendant cinquante-deux semaines.

Travailleurs se montent à plus de 250 millions d'années et demi.
aux polices canadiennes est INTEGRALEMENT ENGAGE dans
et aussi d'autres placements canadiens représentant un chiffre im-
al représente PKES DE QUATRE FOIS la réserve sur les polices

es par les succursales canadiennes des Compagnies Travelers sont canadiens, qui emploient un personnel et un matériel canadiens, canadien.

de Du Dominion, des succursales canadiennes, dont les gérants et et reçoivent leur rémunération en fonds canadiens.

Technique de sécurité : \$27,781,435.68

ents.
siers
siers

Pour servir, de façon aussi prompt
qu'utile, les détenteurs de polices où
qu'ils se trouvent, la Travelers a établi.

pre- Dans les ces

dans toutes les parties du Canada et l'Etat-Unis, 225 bureaux principaux, proposés aux réclamations; 1,643 personnes consacrant tout leur temps à ce travail. Il y a, de plus, des milliers d'agents de la Travelers, toujours aux ordres des intéressés.

Morale :
"Assurez-vous dans la Travelers."

Succursales Canadiennes:
1 - QUEBEC - OTTAWA - WINNIPEG - VANCOUVER - CALGARY

ASSURANCE

TRAVELERS A

ACTIF DE PLUS

DE 600 MILLIONS

Les dépenses au Canada, l'an dernier, dépassent quatre millions

Offrant des chiffres qui représentent des centaines de millions, l'état financier complet, pour l'année dernière, de la triple compagnie d'assurances "Travelers", de Hartford, Connecticut, E.-U. d'A., vient d'être communiqué au public. Le plus élevé de ces chiffres figurant dans l'état joint des trois compagnies est de \$89,122,692, montant des assurances-vie en vigueur à la fin de l'année. La "Travelers Insurance Company", la plus importante compagnie d'assurances-vie au Canada et aux Etats-Unis. Dans le domaine des assurances-contingence, la compagnie est un des organismes les plus considérables et les plus anciennement établis du Canada et des Etats-Unis. Cet état financier nous apprend que "The Travelers" est une compagnie canadienne, et que son administration et son personnel sont intégraux et canadiens, et que les formules de ses polices et les formules de ses succursales canadiennes sont les mêmes que celles des compagnies Travelers et imprimées par des maisons d'impression du Dominion, qui emettent des imprimeurs canadiens et utilisent un matériel canadien.

La "Travelers" a déboursé au Canada, en 1930, près de quatre millions et demi de dollars. Son passif canadien, qui s'élève à environ dix-neuf millions, est sauvegardé par des placements et des dépôts canadiens existant \$73,500,000. L'état note que les fonds de réserve consacrés aux affaires canadiennes sont tous engagés dans des valeurs canadiennes, placées dans des placements au Canada par les trois compagnies représentées. Un placement total presque quatre fois plus considérable que les fonds de réserve relatifs aux affaires canadiennes de la "Travelers".

L'actif de la "Travelers Insurance Company", qui fait affaires au Canada depuis 1865, a augmenté plus de 600 fois. En d'autres termes, fondé il y a 67 ans, son actif est aujourd'hui de \$632,922,943. Les calculs d'actif démontrent que, par ce total, un montant de \$69,035,433 suffirait à acquitter toutes les obligations créées par les contrats de polices, tous les impôts et taxes, et toutes les autres responsabilités encourues avant le 1er janvier.

Comme mesure de sécurité supplémentaire, la Compagnie d'Assurance spontanément mis de côté une somme de \$16,924,061, en plus du montant requis par les lois des assurances, pour faire face à toute possibilité d'épidémie, de catastrophes, de crises économiques, etc., surcroît de protection pour les détenteurs de polices, nous remarquons, dans les chiffres de cet état, une somme de \$6,969,538, constituée par un capital de \$20,000,000 et un excédent de \$28,969,538.

La section de l'état conjoint qui se rapporte à la "Travelers Indemnity Company" indique un actif de \$21,122,226. Pour protéger ses assurés, cette compagnie a mis en réserve \$3,316,383, dont un montant de \$11,162,471, à son actif, la différence, soit \$2,747,411, a été affectée à des titres de mesure de sécurité supplémentaire. Surcroît de protection pour les détenteurs de polices, un capital de \$3,000,000 et un excédent de \$3,094,840 représentent un total de \$8,094,840.

Enfin, l'état porte à \$14,949,240 l'actif de la "Travelers Fire Insurance Company". Cette compagnie protège ses assurés par une réserve de \$10,774,800, constituée par \$9,838,705 pour la réserve légale et autres, et \$965,995 comme réserve spéciale, volontairement mise de côté. Elle recueille également une autre sauvegarde dont bénéficient les détenteurs de polices, constituée par une somme de \$4,174,439 dont \$2,600,000 en capital et \$2,174,439 en excédent.

Preuve éloquente que la "Travelers" comprend non seulement l'importance mais bien la nécessité des mesures préventives destinées à diminuer le nombre des accidents dans les exploitations industrielles, et de ceux qui peuvent entraîner l'arrêt de l'exploitation, sont d'automobiles particulières, ainsi que de ces autres véhicules, grâce auxquelles domines et locaux d'affaires sont protégés contre l'incendie et autres périls, nous voyons, dans cet état, que la compagnie, dans l'intérêt de ses assurés, a dépensé \$27,781,435 à des fins. Au cours de l'an dernier, elle a payé des diverses indemnités à ses assurés, en moyenne, de \$3,339,485, et traités de la même façon pour non feré. Ces paiements d'indemnités se chiffraient, l'expiration de l'année dernière, à un total de \$935,322,788.

Les succursales canadiennes de cette compagnie sont situées à Montréal, Toronto, Halifax, Québec, Ottawa, Winnipeg, Vancouver et Calgary.

Les denrées

Cours des denrées, fournis par la maison Z. Limoges & Co, rue William

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

denrées

BRUITS ET NOUVELES:

FLECHISSEMENT

DE PLUS DE 23 P.C.

DES RECETTES

Les compte-rendus publiés depuis le début de l'année au Canada

Les comptes rendus des différentes entreprises canadiennes publiés au cours du premier trimestre de cette année indiquent une diminution de recettes de 23.78% par rapport à l'année précédente. Les sommes disponibles pour les dividendes sont de \$131,587,956 contre \$172,618,870 de l'année précédente, soit une diminution de \$41,030,914. Des 152 compagnies qui ont fait connaître leur résultat, 110 ont eu une diminution et 42 une augmentation. La moyenne du flechissement est de \$414,952 à rapprocher d'une augmentation moyenne de \$114,628.

Il a paru, en mars, 46 bilans accusant une somme de \$70,079,629 pouvant être affectée au service du dividende, contre \$101,515,800, l'année précédente, baisse de \$31,436,177 ou de 30.96%. Onse sociétés ont accusé une augmentation de revenus et 35 sociétés une diminution.

Canada

Service Station:

Bien que les recettes du premier semestre aient été sensiblement plus élevées que celles de l'époque correspondante 1929, le résultat final qui sera connu cette semaine, sera inférieur à celui de 1929.

Gypsum Lime:

Cette compagnie vient de recevoir une importante commande d'une maison américaine.

Les prix de gros:

L'indice des prix de gros a fléchi de 76.0 à 75.1 en mars, le plus bas point qu'il ait touché depuis décembre 1915.

Etats-Unis

Penn. R. R.:

Cette compagnie projette d'acheter quatre navires pour établir un service hebdomadaire entre Philadelphie et l'Europe.

Studebaker:

Les envois de mars se chiffrent par 7,011 comparativement à 4,259 en février et 6,321 en mars 1930. Ce sont les expéditions les plus élevées depuis septembre 1929.

United Gas:

Le bénéfice de 1930 s'établit à \$154 l'action contre \$155 l'année précédente sur une capitalisation moindre.

White Motor:

L'exercice 1930 se solda par un déficit de \$83,774 comparativement à un bénéfice de \$2,875,363 en 1929.

Phillips Petrol:

Le bénéfice des deux premiers mois de 1931 est de \$158,000 inférieur à celui de l'époque correspondante 1929.

Grigby Grunow:

Les ventes de radios et de lampes en mars s'élèvent à \$3,061,407.

Am. Machinery:

A gagné l'an dernier \$2.95 par action comparativement à \$2.60 en 1929.

Pullman:

Si le dividende actuel de \$4 est maintenu, la compagnie se verra obligée de recourir à son surplus car elle n'a pas gagné.

Les dividendes:

Parmi les compagnies qui auront à décider du sort de leur dividende cette semaine se trouvent: Cluett Peabody, Columbian Carbon, Am. Smelting, Nash Motors, Allis Chalmers et Pullman.

Montgomery Ward:

Les ventes de mars sont de \$2,356,148 plus élevées que celles de février, mais de 14.69% inférieures à celle d'il y a un an.

Goodyear:

On annonce une réduction de salaires, de 5 à 20% affectant environ 13,000 ouvriers.

L'immeuble

(Renseignements fournis par la Maison Ernest Pité & Co)

Avec la veille de Pâques, l'activité immobilière a semblé ressusciter. On a enregistré pour \$705,704.85 de transactions. Le nombre des ventes a été de 37. Sur ce nombre, 29 étaient au montant de \$2,000 ou plus. La vente la plus importante a été transgée dans le quartier Ville-Marie, entre Crédit Mont-Royal Léo et Corporation de crédit et d'entreposage. Deux ventes de \$50,000 ont aussi été enregistrées.

Voici d'ailleurs la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance.

Aboultis. — Rue De LaRoche, vacant; lot No 226-201; terrain 2500 pieds. H. Bouchard vend à Les Ecoles Catholiques de Montréal, \$400. E. Massicotte, notaire—1931.

Cité d'Outremont. — Chemin Ste-Catherine, batièmes No 372; lot No partie 17-10, 9, 8; terrain 30,222 pieds. Dame G. J. D'Allard vend à Dame A. B. Hamelin, \$30,000. J. M. Savignac, notaire—1931.

Cité de Westmount. — Ave Belmont, batièmes No 725; lots Nos 225-7, 222A-23. Dame L. R. Wilson vend à W. P. Murray, \$13,000. D. Cushing, notaire—1931.

Cité de Verdun. — Blvd Lasalle, batièmes Nos 4358 à 4362; lot No 4626-2; terrain 40 x 154 pieds. E. Lemieux vend à L. Tasse, \$11,000. J. H. R. Messier, notaire—1931.

Cité de Lachine. — Rue St-Joseph, batièmes lot No 754-43; terrain 22 x 140.6 pieds. Dame J. Leclair et al vend à J. A. Dragon, \$4,000. J. A. Meunier, notaire—1931.

1ère avenue, vacant; lot No 996-387; terrain 2150 pieds. Realities Securities Ltd vend à Dame McDermott et vir, \$225. R. Faribault, notaire—1931.

2e avenue, vacant; lot No 996-473; terrain 2175 pieds. Realities Securities Ltd vend à W. McDermott, \$175. R. Faribault, notaire—1931.

DeLormier. — Rue Chapleau, vacant; lot No 2-34; terrain 25 x 82 pieds. R. Robidas vend à U. Tardy, \$2,100. J. A. Lalancette, notaire—1931.

Quantité Mont-Royal. — Ave Roslyn, batièmes No 4772; lot No partie 156-4. A. Laurin vend à E. H. Chiff, \$8,000 et autres considérations. I. Bissonnette, notaire—1931.

Montcalm. — Rue Marquette, vacant; lot No 483-74; terrain 2100 pieds. La Cité de Montréal vend à J. Rochon, \$400. J. Boudouin, notaire—1931.

Notre-Dame de Grâce. — Ave Colbrooke, batièmes Nos 4401, 4403; lot No 62-28, partie 29, terrain 3357 pieds. C. Manseau vend à Dame R. Boleau, \$13,000. L. Joron, notaire—1931.

Ave Coolbrooke, vacant; lot No 52-239; terrain 30 x 116 pieds. Alfred Napoléon Carrière vend à Nelson Raymond, \$2,282. J. R. Lavoie, notaire—1931.

Récession. — Rétrocession — 10e ave, batièmes Nos 5690 à 5704; lots Nos 172-202-2, 172-202-3, 172-202-4, etc. Dame F. E. Trotter vend à P. N. Ménard, \$10,800 et autres considérations. J. M. SEavignac, notaire—1931.

4e avenue, batièmes Nos 5679-5681; lot No 172-175; terrain 25 x 78 pds. Lionel Desmarais vend à Sugué Pineau, \$6,500. H. Moreau, notaire—1931.

6e avenue, batièmes Nos 4953, 4955; lot No 172-95; terrain 25 x 78 pds. J. A. Leroux vend à J. Waddell, \$5,500. J. L. Blanchard, notaire—1931.

St-Georges. — Ave McGill College, batièmes Nos 1459 à 1461; lot No moitié N. de 1329; terrain 24.6 x 95.6 pds. Dame E. F. Casey vend à Canadian National Ry Co., \$50,000. R. Faribault, notaire—1931.

Ave McGill College, batièmes Nos 1458, 1457; lot No moitié S. de 1329; terrain 24.6 x 95.6 pds. Dame H. E. McLaughlin vend à Canadian National Ry Co., \$50,000. R. Faribault, notaire—1931.

Rue Drummond, batièmes No 1427; lot No 1471-4; terrain 2976 pds. Solomon Levinson vend à Willie Keith Baldwin, \$26,933.10. E. W. Smith, notaire—1931.

St-Edouard. — Rue St-Denis, batièmes Nos 6839 à 6843; lot No moitié N.-O. 8-414; terrain 25 x 130 pds. J. Ernest Gauthier vend à Zephirin Huot, \$25,000. J. E. Forget, notaire—1931.

Rue Christophe-Colomb, batièmes Nos 6772 à 6778; lot No 488-199; terrain 25 x 125 pds. Dame veuve Henri Gascon esq. vend à Henry L. Vandal et al, \$9,800. J. R. Crépéau, notaire—1931.

St-André. — Rue Comte, vacants; lots Nos 1654-214, 215; terrain 8749 pds. Eugene N. Bender vend à Saul Bierbrier, \$10,936.25. J. E. Walsh, notaire—1931.

Rue Comte, vacant; lot No 1654-222; terrain 3324 pds. J. Raymond Ryan vend à Saul Bierbrier, \$8,140. J. C. B. Walsh, notaire—1931.

Rue Comte, vacant; lot No 1654-216; terrain 4023 pds. John Baker Fellows vend à Saul Bierbrier, \$7,040.25. J. C. B. Walsh, notaire—1931.

Rue Comte, vacant; lot No 1654-217; terrain 4216 pds. Sir Charles Blair Gordon et al vend à Saul Bierbrier, \$5,270. J. C. B. Walsh, notaire—1931.

Rue Comte, vacant; lot No 1654-219; terrain 4281 pds. Dame K. W. Blackwell vend à S. Bierbrier, \$4,281. J. C. B. Walsh, notaire—1931.

Rue Comte, vacant; lot No 1654-220; terrain 4310 pds. Arnold Wainwright vend à Saul Bierbrier, \$3,232.50. J. C. B. Walsh, notaire—1931.

St-Edouard. — Rue St-Denis, batièmes Nos 6285 à 6293; lot No moitié S.-E. 8-369; terrain 25 x 130 pds. Mlle P. Gagnon vend à G. Roberge, \$17,000. W. T. Thout, notaire—1931.

St-Marie. — Rue Plessis, batièmes No 2266; lot No 1136-155; terrain 45.9 x 99 pds. Dame P. S. Côté vend à J. A. Perron, \$12,000. R. Faribault, notaire—1931.

St-Edouard. — Rue De Lanaudière, vacant; lot No 4-918. J. O. Dupuis et al vend à J. Lagacé, \$1,000. J. H. A. Bohémier, notaire—1931.

Ville-Marie. — Rue St-Paul, Bonneau et St-François, batièmes No 450 St-Paul Est (machineries, accessoires, etc.); lots Nos 23, 24, 25, 26, 27. Crédit Mont-Royal Léo vend à Corporation de Crédit et d'Entreposage, \$325,000. J. M. Savignac, notaire—1931.

Ville Mont-Royal. — Chemin Stratford, batièmes No 1302; lot No 618-126; terrain 5815 pds. E. W. Barnes vend à E. E. Powter, \$13,500. D. M. Rowat, notaire—1931.

Rue St-Dominique, batièmes Nos 760 à 769; lot No 643A-30; terrain 2776 pds. J. C. Giroux vend à M. G. Jean, \$12,750. L. Morin, notaire—1931.

Villeray. — Ave Henri-Julien, vacant; lot No 2643-2343; terrain 1500 pds. Dame veuve Omer Vincent vend à J. Edouard Vincent, \$600. J. R. Lavoie, notaire—1931.

Ville Lasalle. — Chemin Public, vacants; lots Nos 987, 988. F. X. Bédard vend à A. Hewworth, \$5,000. J. A. Ashby, notaire—1931.

Ville Mont-Royal. — Rue Ball, batièmes lot Nos 634-322 à 324; terrain 76 x 88 pds. J. Themens vend à A. Frigier, \$1,200. J. A. Guy, notaire—1931.

Ville de Dorval. — Rue de la Station, batièmes No 57; lot No 847; terrain 50 x 193 pds. J. Leroux vend à A. Laframboise, \$700. J. S. A. Ashby, notaire—1931.

Des actionnaires mécontents

On compte actuellement aux Etats-Unis onze compagnies qui ont malité à partir avec leurs actionnaires. Les principales sont P. Lorillard, Bethlehem Steel, Transamerica, Continental, New York Dock, Philadelphia Rapid Transit. Dans chaque cas il existe un intérêt minoritaire qui fait luité à l'administration présente.

Démision de M. Crooker

M. Arthur L. Dawe vient d'être nommé au poste de général de la Saint-Maurice Alky Paper, en remplacement de M. E. L. Crooker, démissionnaire.

Les mines de Toronto

Compilé par le Bureau Canadien de l'Industrie, 220 Notre-Dame ouest.

Valeurs	Max.	Min.	Parm.
Acme Oil	22	22	22
Amoco	1.42	1.42	1.42
Amulet	24	24	24
Arco	8	7 1/2	8
B. Hollinger	17 1/2	17	17 1/2
Bigwood	7	6 1/2	7
Calumet Oil	14	14	14
Clerley	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Columaria	36	34	36
Dome Mines	12 1/2	11 1/2	12 1/2
G. Royan	1.85	1.75	1.85
Hollinger	8.30	8.30	8.30
Kirkland Lake	52	48	52
Ludlow	28.50	27.25	28.50
Mining Corp.	2.50	2.40	2.41
Nipissing	1.65	1.65	1.65
Noranda	27.00	25.75	27.00
North Can.	48	45	47
Rhear	1.12	1.11	1.11
Riscoe	32	30	32
Stadacona	2 1/2	2 1/4	2 1/4
Sudbury Basin	71	71	71
Sylvanite	1.10	1.02	1.09
Tech Hughes	8.25	8.20	8.30
Vimont	1.19	1.19	1.19
W. Hargreaves	2.59	2.75	2.92
Total des ventes	409,816		

Horas-litte

Abana. 17 1/2 17 1/2 17 1/2

Astoria. 48 47 1/2 48

B. B. O. 11.80 11.80 11.80

Chibougamou. 40 40 40

East Crest. 40 40 40

Home Oil. 1.60 1.60 1.60

Hudon. 15.00 15.00 15.00

Imperial Oil. 17 1/2 17 1/2 17 1/2

Int. Nickel. 11.85 11.85 11.85

Noranda. 47 47 47

Nord. 7 7 7

Ritchie. 2 1/2 2 1/2 2 1/2

Ventures. 2 2 2

Wainwell Oil. 2 2 2

A la cathédrale

(Suite de la dernière page)

sa faiblesse et de sa désagrégation, dans le livre examiné le principe du et le jour est venu où pour être logique il faut nécessairement en sortir, ou par le rationalisme ou par le catholicisme.

Pendant ce temps combien de fois la violence ne s'est-elle pas attaquée à l'Eglise, de Julien l'apostat à la Révolution française; d'Elisabeth d'Angleterre aux persécuteurs du Mexique?

Un jour, l'empereur Clodien fait appeler un officier chrétien de son palais et lui demande d'apostasier. N'ayant pu l'ébranler dans sa foi, il le livre aux archers de Mauritanie qui le criblent de flèches et le laissent pour mort sur le Mont Palatin. Cependant sainte Irène qui recueille pour les ensevelir ses membres ensanglantés, s'aperçoit qu'ils palpitent encore et parvient à les rendre à la vie.

Le moment de la guérison venu, quel usage pensez-vous que le martyr va faire de ses premières forces? Il ira se placer sur l'escalier du palais impérial pour apprendre à César que si sa cruauté n'est point satisfait, la patience et la foi de Sébastien sont prêtes à recommencer.

Telle fut l'attitude de ce glorieux soldat, telle est celle de l'Eglise. On la croit morte aujourd'hui, elle ressuscite demain; on l'immoie dans un pas, elle va chercher ses bourreaux dans un autre; et quand on ne veut pas écouter sa parole dans les chaires, comme Pierre de Verone expirant, elle écrit avec son sang sur la poussière des amphithéâtres: "Je crois en Jésus-Christ".

Et pourtant ce n'est pas là sa plus grande victoire. L'Eglise est la société des âmes. Son chef n'est pas un homme, son chef est le Christ. Et le royaume n'est pas de ce monde. Et le grand triomphe de l'Eglise sur la terre, elle le réalise en défruisant dans les âmes le péché, pour faire régner la grâce de Jésus-Christ.

Mes frères, si nous voulons être agréables à Jésus-Christ, notre chef, qui ressuscite aujourd'hui, donnons-lui la joie de participer à sa résurrection.

Ah, si nous pouvions sortir de la sainte période du carême, en ce jour de P

de Funérailles
Funéraire
Arbour 5555